

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS

à partir du 1^{er} de chaque mois
 France et Algérie : Un an... 25 fr.
 — Six mois... 14 fr.
 Étranger U.-P.) : Un an... 32 fr.
 — Six mois... 18 fr.

Paraissant le Vendredi

Rédacteur en chef : Edmond THÉRY

PRIX DE CHAQUE NUMÉRO :

France : 0 fr. 50 — Étranger : 0 fr. 60

INSERTIONS

Ligne anglaise de 5 centimètres
 Annonces en 7 points..... 2 50
 Réclames en 8 points..... 4 »
 Ce tarif ne s'applique pas aux annonces
 et réclames d'émission.
 TÉLÉPHONE : Central 46-61

Adresse télégraphique : Éconopéen-Paris

N° 1365. — 53^e volume (48)

Bureaux : 50, rue Sainte-Anne, Paris (2^e Arr^l)

Vendredi 3 Mai 1918

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'Émission de l'Europe (En millions de francs)

DATES	Encaisse métallique		Circulation fiduciaire	PRINCIP. CHAPITRES					Taux de l'escompte
	Or	Argent		C/comptes et dépôts particuliers	Portefeuille	escompte	Avances s' valeurs mobilières		
FRANCE — Banque de France									
1914 23 juillet...	4.104	640	6.912	943	1.541	739			3 1/2
1918 18 avril...	5.378	256	26.232	3.214	2.541	1.115			5 1/2
1918 25 avril...	5.379	256	26.395	3.313	2.495	1.057			5
1918 2 mai...	5.380	256	26.733	3.135	2.412	1.017			5
ALLEMAGNE — Banque de l'Empire									
1914 23 juillet...	1.696	146	2.364	1.180	939	63			4
1918 6 avril...	3.011	149	14.896	9.494	17.754	8			5 1/2
1918 15 avril...	3.012	149	14.659	9.219	17.456	8			5
1918 23 avril...	2.931	150	14.455	7.874	15.874	8			5
ANGLETERRE — Banque d'Angleterre									
1914 29 juillet...	1.004		733	1.055	844				3
1918 10 avril...	1.511		1.197	3.305	2.552				5
1918 17 avril...	1.525		1.197	3.456	2.649				5
1918 25 avril...	1.525		1.210	3.504	2.621				5
DANEMARK — Banque Nationale									
1914 31 juillet...	110		219	24	94	15			6
1918 31 janvier...	243	3	460	68	71	21			5
1918 28 février...	243	3	466	82	60	18			5
1918 30 mars...	259	4	492	85	63	16			5
ESPAGNE — Banque d'Espagne									
1914 30 juillet...	543	706	1.919	498	446	170			4 1/2
1918 6 avril...	2.014	703	2.901	881	451	437			4 1/2
1918 13 avril...	2.022	704	2.914	800	475	399			4 1/2
1918 20 avril...	2.028	707	2.913	881	478	388			4 1/2
HOLLANDE — Banque Néerlandaise									
1914 25 juillet...	340	17	652	10	185	130			3 1/2
1918 2 mars...	1.520	15	1.828	129	72	260			4 1/2
1918 9 mars...	1.516	15	1.805	125	67	233			4 1/2
1918 16 mars...	1.520	15	1.803	117	61	218			4 1/2
ITALIE — Banque d'Italie									
1914 31 juillet...	1.105	89	3.086	245	586	471			5 1/2
1918 10 février...	836	81	6.582	1.373	759	559			5
1918 20 février...	836	81	6.623	1.474	757	514			5
1918 28 février...	836	80	6.681	1.396	768	607			5
ROUMANIE — Banque Nationale									
1914 18 juillet...	154	1	414	14	237	47			5 1/2
1917 15 juillet...	493	0	1.696	157	295	49			5
1917 22 juillet...	493	0	1.717	154	296	49			5
1917 29 juillet...	494	0	1.730	141	296	53			5
RUSSIE — Banque de l'Etat									
1914 21 juillet...	4.270	197	4.358	698	1.049	518			5 1/2
1917 14 octobre...	3.456	413	46.107	6.773	38.552	4.859			6
1917 21 octobre...	3.456	445	47.621	6.720	39.701	4.491			6
1917 29 octobre...	3.453	475	48.965	6.723	41.803	4.592			6
SUEDE — Banque Royale									
1914 31 juillet...	146	8	320	109	236	41			5 1/2
1918 31 janvier...	331	3	735	192	221	110			7
1918 28 février...	329	3	784	146	314	164			6 1/2
1918 3 mars...	361	3	883	180	374	195			7
SUISSE — Banque Nationale									
1914 23 juillet...	180	19	639	51	94	20			3 1/2
1918 6 avril...	373	55	684	431	316	35			4 1/2
1918 15 avril...	374	56	666	88	356	34			4 1/2
1918 23 avril...	375	57	660	86	247	32			4 1/2

REVUE DES CHANGES ET CHRONIQUE MONÉTAIRE

Change de Paris sur (papier court)

	Pair	16 juillet 1914	3 avril 1918	10 avril 1918	17 avril 1918	24 avril 1918	1 mai 1918
Londres.....	25.224	25.175	27.155	27.155	27.155	27.155	27.155
New-York.....	518.25	516	570	570	570	570	570
Espagne.....	500	482.75	726	745	780	781	781
Hollande.....	208.30	207.56	263.50	270.50	270.50	275.50	275.50
Italie.....	100	99.62	64	64.25	65.75	63.75	63.25
Pétrograd.....	266.67	263	»	»	»	»	»
Suède.....	138.89	138.25	195	195.50	195.50	193.50	194
Suisse.....	100	100.03	134.25	135.50	134.50	135	136
Canada.....	518.25	»	»	»	»	560.50	»

Valeur en or à Paris de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	3 avril 1918	10 avril 1918	17 avril 1918	24 avril 1918	1 mai 1918
Londres.....	100 liv.	99.82	107.66	107.66	107.66	107.66	107.66
New-York.....	» dol.	99.56	109.99	109.99	109.99	109.99	109.99
Espagne.....	» pes.	96.55	145.20	149	»	158	»
Hollande.....	» flor.	99.64	128.89	129.85	129.85	»	132.25
Italie.....	» lire.	99.62	64	64.25	63.75	63.75	63.25
Pétrograd.....	» rbl.	98.62	»	»	»	»	»
Suède.....	» cou.	99.46	140.40	140.76	140.76	139.32	139.68
Suisse.....	» fr.	100.03	134.25	135.50	134.50	135	136
Canada.....	» dol.	»	»	»	»	108.15	»

Changes de Londres sur : (chèque)

	Pair	16 juillet 1914	4 avril 1918	9 avril 1918	16 avril 1918	23 avril 1918	30 avril 1918
Paris.....	25.224	25.184	27.195	27.175	27.175	27.155	27.16
New-York.....	4.86	4.871	4.76	4.76	4.76	4.76	4.76
Espagne.....	25.22	25.90	18.25	18.18	16.075	17.25	17.095
Hollande.....	12.109	12.125	9.98	10.025	9.99	9.995	9.925
Italie.....	25.22	25.268	41.88	42.45	42.355	42.45	42.75
Pétrograd.....	94.58	95.80	»	»	»	»	»
Portugal.....	53.28	46.19	28.50	29	29	29.25	29.25
Scandinavie.....	18.15	18.24	13.70	13.95	14.05	14.05	14.045
Suisse.....	25.22	25.18	20.25	20.13	20.13	20.08	20.10

Valeur en or à Londres de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	4 avril 1918	9 avril 1918	16 avril 1918	23 avril 1918	30 avril 1918
Paris.....	100 fr.	100.14	92.75	92.81	92.81	92.88	92.86
New-York.....	» dol.	99.90	102.15	102.15	102.15	102.15	102.15
Espagne.....	» pes.	96.64	138.20	138.73	156.84	146.21	148.12
Hollande.....	» flor.	99.87	121.31	120.77	121.19	121.13	121.98
Italie.....	» lire.	99.82	60.22	59.41	59.55	59.41	59.00
Pétrograd.....	» rou.	98.77	»	»	»	»	»
Portugal.....	» mil.	86.69	53.49	54.42	54.42	54.89	54.89
Scandinavie.....	» cou.	99.56	132.55	130.18	129.25	129.25	129.30
Suisse.....	» fr.	100.17	124.55	125.29	125.29	125.61	125.48

Dans l'ensemble, pas de grands changements à la cote. Cependant, en clôture, les devises neutres sont en légère reprise, sauf l'Espagne, dont nous parlons plus loin et dont la tendance semble enfin vouloir s'améliorer. Les couronnes scandinaves ont été plus demandées; la Suède finit à 1,94, contre 1,93 1/2 le 24 avril; la Norvège, à 1,81 1/2, contre 1,81; enfin la couronne danoise, toujours peu traitée, s'est inscrite à 1,79 le 30 avril, contre 1,78 1/2 l'avant-veille. On annonce que la Suède aurait conclu avec l'Allemagne une nouvelle convention par laquelle celle-ci s'engage à lui continuer ses fournitures de charbon. Un accord entre les trois pays de l'Union scandinave aurait également été conclu pour l'échange réciproque de produits ali-

mentaires et de matières premières. Le *change suisse* gagne un nouveau point, à 1,36, et le *change hollandais*, trois points et demi, 2,75 1/2. Cette dernière devise a été peu traitée et très irrégulièrement. La Suisse et la Hollande sont, en ce moment, en pourparlers avec l'Allemagne pour le règlement de certaines difficultés d'ordre économique. La Suisse voudrait conclure un nouvel arrangement pour la fourniture des charbons allemands; mais, moins heureuse que la Suède, elle se heurte à de très vives oppositions. En Hollande, c'est la vieille question du transit des graviers qui reparait et qui provoque une tension des rapports entre les deux pays. Le *chèque sur Londres* et le *cable New-York* sont stabilisés à 27,16 et 5,70 1/8 réciproquement; l'Italie a encore un peu fléchi à 63 1/4, contre 63 3/4 le 24 avril.

Les variations du *change espagnol* ont eu moins d'amplitude que la semaine dernière; elles ont été maintenues entre 7,72 et 7,84 1/2 pour une *piastre*. Le niveau le plus bas a été enregistré le 26 avril et le plus haut le lundi 29. La tendance semble s'être un peu améliorée en fin de semaine sur la nouvelle que la convention franco-espagnole, conclue le 6 mars dernier, allait être mise en application. En clôture, mercredi, la *piastre* était offerte à 7,81; le cours moyen du mercredi précédent avait été de 7,80. Le consortium des banques espagnoles, par l'intermédiaire duquel des crédits mensuels de 35 millions de *pesetas* doivent être mis à la disposition de la France, est définitivement constitué; nous croyons même savoir que les premières réalisations ont eu lieu. Ce consortium, composé de 89 banques, d'après une information publiée par le journal A. B. C., sera dirigé par un comité de 12 membres élus dans les régions du Nord, du Nord-Est et du Centre de l'Espagne. Des dispositions ont été prises par le *ministère du Ravitaillement*, d'accord avec le *ministère des Finances*, pour remettre aux importateurs de vins achetés dans la Péninsule le change nécessaire à leurs règlements. Autant de demandes, par conséquent, qui n'auront pas à se pourvoir sur le marché.

A cet effet, les importateurs ont été groupés en Syndicat, et une Commission de contrôle, composée de représentants des Chambres de commerce des principales régions intéressées, a été instituée auprès du *ministère du Ravitaillement* pour centraliser les demandes et surveiller les opérations d'importation. C'est sur le vu des bons d'importation, visés par un représentant de cette Commission, que le change sera délivré aux importateurs, sous forme de chèques établis à l'ordre du *vendeur espagnol*. C'est, en somme, un système analogue à celui qui fonctionne déjà pour la vente du change que le Trésor met à la disposition des importateurs de charbon et pour l'acquiescement des frets en Angleterre. Cette formule a donné d'excellents résultats; on a eu raison de l'étendre aux opérations nouvelles qu'entraînera l'application de l'accord franco-espagnol. Mais, tandis que pour le paiement des charbons et des frets anglais l'ordre est transmis directement, par la Banque de France, à l'agence financière du Trésor à Londres, laquelle effectue le règlement, pour les paiements à faire en Espagne, en règlements d'achats de vins, il semble que les intéressés recevront des chèques en *pesetas*, contre versement de la contre-valeur en francs, et qu'ils auront à les adresser eux-mêmes à leurs créanciers. Nous reviendrons sur ces modalités d'exécution lorsqu'elles nous seront connues de façon plus précise. Ajoutons cependant que c'est la Banque de France qui servira d'intermédiaire au Trésor pour cette répartition et que le *ministère du Ravitaillement* a décidé de centraliser dans une large mesure, la délivrance des bons d'importation.

Nous n'avons aucune nouvelle des négociations engagées entre l'Espagne et l'Angleterre en vue d'un accord analogue à celui qui a été conclu avec la France. Les pourparlers se poursuivent et les journaux anglais, qui préoccupent beaucoup l'aggravation de la perte au change de la *livre sterling* sur les marchés de la Péninsule, réclament de leur gouvernement qu'il prenne, en attendant, certaines mesures pour enrayer la crise. Ces jours derniers, le cours s'est un peu relevé sur la nouvelle que les représentants diplomatiques de la Grande-Bretagne et de l'Espagne au Caire avaient signé une convention relative à la vente, à l'Espagne, de la prochaine récolte égyptienne de coton et du solde de la récolte de la campagne 1917-1918. Mais cette nouvelle est démentie par l'agence *Reuter*.

Cours des changes de New-York sur :

Pair	16	2	9	16	23	30
	juillet 1914	avril 1918				
Paris.....	5.184	5.167	5.724	5.724	5.724	5.724
Londres.....	4.864	4.874	4.764	4.764	4.764	4.764
Berlin (1).....	95.28	95.06
Amsterdam....	40.195	46.	47	46 1/2	47 1/4	47 5/8

Valeur en or à New-York de 100 unités-papier de monnaies étrangères

Unités	16	2	9	16	23	30
	juillet 1914	avril 1918				
Paris.....	100 fr.	100 27	90 57	90 59	90 57	90 61
Londres.....	100 liv.	100 19	97 91	97 91	97 91	97 91
Berlin.....	4 mk.	99 87
Amsterdam....	100 flor.	..	114 44	116 93	115 68	117 55

Changes sur Londres à (Cours moyen du mardi)

Valeurs à vue	15	9	16	23	30
	juillet 1914	avril 1918	avril 1918	avril 1918	avril 1918
Alexandrie.....	97 21/32	97 7/16	97 7/16	97 7/16	97 7/16
Pétrograd.....	95 80
Rio-de-Janeiro....	15 7/8	12 7/8	12 29/32	12 15/16	12 3/8
Valparaiso.....	9 3/4	15 1/4	15 7/16	15 27/32	15 3/16
Cable transfert					
Bombay.....	1.3 31/32	1.5 1/32	1.6 1/32	1.6 1/32	1.6 1/32
Calcutta.....	1.3 31/32	1.5 1/32	1.6 1/32	1.6 1/32	1.6 1/32
Hong-Kong.....	1.10 5/16	3.0 7/8	3.0 5/8	3.1 3/8	3.1 3/8
Shanghai.....	2.5 3/4	4.4	4.4	4.5 1/4	4.5
Buenos-Ayres (or)...	47 11/16	50 3/4	51	51 1/4	51 3/4
Montevideo.....	51 3/32	64	64 1/4	63 1/2	65
Singapour.....	2.3 15/16	2.3 3/4	2.3 25/32	2.4 9/64	2.4 9/64
Yokohama.....	2 0 3/8	2.2 1/16	2.2 1/16	2.2 3/32	2.2 1/8

Variations du mark à

	19	26	2	9	16	23	30
	mars 1918	mars 1918	avril 1918				
New-York (1) (pair : 95 3/8)
Amsterdam (pair : 59 3/8)
Cours.....	40 60	49 85	41 90	41 40	41 75	40 35	40 75
Parité.....	63 51	72 30	70 70	69 86	70 45	68 09	68 76
Perte %.....	31 49	27 70	29 30	30 14	29 55	31 91	31 24
Genève (pair : 123 47)							
Cours.....	81 70	85	84 50	82 60	83 25	82 45	81 95
Parité.....	66 18	68 85	68 44	66 91	67 13	66 78	66 38
Perte.....	33 82	31 45	31 56	33 09	32 57	32 22	33 62

Le change sur Vienne à Genève est coté 52 40, c'est-à-dire que la perte de la couronne est d'environ 50 10 %.

Métaux précieux et Escompte hors banque à Londres

	30	30	31	30	28	29	30
	oct. 1917	nov. 1917	déc. 1917	janv. 1918	fév. 1918	mars 1918	avril 1918
Cours de l'or.....	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9
Cours d'argent.....	46	42 3/4	43 1/2	43 1/4	42 1/2	45 5/8	49 1/4
Escompte hors banque.....	14 25/32	14 25/32	14 1/16	14 1/16	13 19/32	13 19/32	9/16

(1) Depuis le 30 mars 1917 le cours du mark et de la couronne n'est plus coté à New-York.

LA SITUATION

Sur le front franco-britannique, les combats ont continué, depuis huit jours, aussi acharnés que la semaine dernière. Les Allemands, après le succès de la conquête du mont Kemmel, sont de nouveau immobilisés sur toute la ligne : c'est décidément un succès stérile, qu'ils ne peuvent exploiter et qui ne vaut pas les hécatombes d'hommes qu'il leur a coûtées. Les derniers communiqués français et britanniques annoncent le maintien intégral des lignes alliées. Un officier supérieur de l'armée britannique a déclaré au *Times* : « Dans ses grandes lignes, la situation est favorable et nous attendons avec confiance le développement des opérations. Nous avons eu dans la semaine écoulée des fortunes diverses : victorieux devant Amiens, nous avons cédé un peu de terrain dans les Flandres. »

La perte du mont Kemmel est un incident fâcheux de la bataille, mais la question est de savoir de combien de sang l'ennemi a acheté son succès, et secondement, si la possession du mont Kemmel était à ce point essentielle à notre défense que nous dussions le reprendre à tout prix. »

En même temps que les Allemands continuent la conquête de la Russie, en violation de toutes les clauses du traité de Brest-Litovsk, signé par eux, il y a quelques semaines à peine, leurs radios annonçaient par le monde entier une restauration monarchique que, sans aucun doute, eux-mêmes préparent. Le grand-duc Alexis, l'ancien héritier du trône, aurait été proclamé Tzar sous la régence du grand-duc Alexandrovitch, son oncle. La chose, sans paraître invraisemblable, n'est cependant pas confirmée officiellement.

En tout cas, les relations diplomatiques entre l'Allemagne et la République russe sont rétablies.

Le comte Mirbach, ambassadeur allemand en Russie, est arrivé à Moscou et a présenté ses lettres de créance le 29 avril. L'ambassade turque est arrivée à Moscou par le même train que le comte Mirbach.

L'ambassadeur d'Allemagne a été reçu à la gare Alexandre par les représentants du conseil des commissaires du peuple et les consuls des pays neutres. La colonie moscovite allemande a également salué l'ambassadeur qui a pris sa résidence à la villa Berg.

En Angleterre, le Parlement discute actuellement la question du *Home Rule* irlandais. Au sujet de la situation en Irlande même, le correspondant du *Times* à Dublin télégraphie que la désagrégation de la nouvelle triple alliance nationaliste — indépendants, sinn-feiners et nationalistes — semble être non pas une probabilité, mais un fait. Les nationalistes et les sinn-feiners se sont pris à la gorge à propos de l'élection dans la circonscription est du comté de Cavan.

Une des plus regrettables conséquences de l'intervention des évêques est qu'elle rend plus difficile le règlement de la question du *Home Rule*. Elle ravive toutes les craintes et les soupçons des protestants de l'Ulster, où l'opinion publique est derechef absolument opposée à l'établissement d'un Parlement irlandais à Dublin.

L'Allemagne s'annexe décidément la Courlande. A la Diète de Courlande, le chef de l'administration civile a lu la réponse de l'empereur à la résolution votée par la Diète le 6 mars et qui, confirmant la réponse déjà donnée par le comte Hertling, dit notamment que l'empereur est « prêt à reconnaître le duché de Courlande comme un Etat libre autonome et à conclure avec lui des traités garantissant l'étroite union militaire et économique de l'Allemagne et de la Courlande ».

La Chambre s'est réunie de nouveau le 30 avril dernier et a repris la discussion du régime de l'alcool. Elle doit s'occuper incessamment du projet de renouvellement du privilège de la Banque de France.

LES ÉVÉNEMENTS DE LA GUERRE

L'attaque lancée par les Allemands à l'ouest d'Amiens s'est terminée par un sanglant échec. Dès le 25 avril, en effet, nos alliés anglais parvenaient à reprendre le village de Villers-Bretonneux. De leur côté, le lendemain, nos troupes ont contre-attaqué l'ennemi et ont réussi, en dépit d'une résistance acharnée, à lui reprendre une notable partie du terrain qu'il avait pu occuper. Le monument au sud de Villers-Bretonneux fut enlevé, ainsi que la partie ouest du village de Hangard-en-Santerre. Sur la rive sud de la Luce, nos poilus se sont également emparés du Verger, qu'ils ont conservé malgré tous les efforts des bataillons d'assaut allemands.

De nouveau arrêté et battu sur la Somme, l'ennemi reporta son action dans les Flandres. Le 26, il réussit à prendre le mont Kemmel, ainsi que le village du même nom, mais il ne put améliorer ses positions.

Pas moins de 100.000 hommes furent mis en ligne par le général Sixt Von Arnim, et l'infanterie allemande parvint jusqu'au village de Loere, mais ne put s'y maintenir grâce aux vaillantes contre-attaques de nos soldats. Du côté de Woermezele, l'ennemi n'eut pas plus de succès.

La bataille reprit avec acharnement deux jours après. Ces dernières opérations avaient sans aucun doute pour objectif le saillant d'Ypres. Partout, les Allemands furent repoussés jusqu'à leurs lignes de départ, après avoir subi des pertes extrêmement lourdes.

Ce dernier combat fut certainement le plus grand échec infligé à l'ennemi depuis le début de l'offensive allemande qui agonise. Ce brillant résultat, insistons sur ce point, fut acquis sans que nos réserves soient engagées et sans qu'il fût besoin de renforcer nos troupes en ligne qui étaient sensiblement inférieures en nombre à celles de l'ennemi.

Nos alliés anglais ont remporté un beau succès en Mésopotamie. Ils marchent actuellement dans la direction de Mossoul.

Le 27 avril, Kifra, au nord de Bagdad, a été pris. Les Turcs, qui n'ont pas attendu l'attaque, se sont retirés rapidement vers Kirkouk. Mais la cavalerie britannique a surpris une des colonnes ennemies et l'a chargée immédiatement.

Le 28 avril, cette même cavalerie a forcé le passage de l'Aq-Sau. Le lendemain matin, elle a réussi à se porter à droite et à gauche des lignes de communication ennemies, vers Taug, et, bientôt après, l'infanterie s'est avancée contre Touz-Khourmatli et a été rapidement maîtresse de la ville, où 300 prisonniers et 5 canons ont été capturés.

QUESTIONS DU JOUR

Le Luxe

Le luxe, sous toutes ses formes, subit, depuis un certain temps, des attaques passionnées contre lesquelles il faut réagir énergiquement, car elles risquent d'égarer l'opinion publique sur son véritable caractère social et sur le rôle prépondérant qu'il joue dans notre économie nationale.

On oublie trop, dans la presse et ailleurs, que l'article de luxe est né en France et qu'il est la conséquence des conditions ethnologiques dans lesquelles nous vivons, nous créant un tempérament économique absolument différent de celui de l'Angleterre, des Etats-Unis et de l'Allemagne.

En effet, nous avons bien souvent expliqué que ces trois pays ont un accroissement de la population et un sous-sol qui leur ont permis de devenir, très naturellement, des pays de grande industrie. La France, au contraire, a une population stationnaire et se trouve dans la fâcheuse nécessité d'importer, chaque année, un tiers de la houille nécessaire à sa consommation et les trois quarts des minerais utilisés par son industrie.

L'article de luxe est né de cet ensemble de choses ; c'est lui qui a fait la réputation mondiale de notre production industrielle ; et si nous voulons, après la guerre, élargir le cadre de nos exportations à l'étranger, ce sont nos industries de luxe qu'il faudra surtout défendre dans nos accords économiques avec nos alliés.

Les mêmes raisons de tradition et de milieu qui ont fait de la France une nation de moyennes et de petites propriétés agricoles en ont fait aussi un centre de petites industries, dans lesquelles l'initiative et le sens artistique des patrons, le goût et l'habileté individuelle de l'ouvrier, jouent un rôle toujours prépondérant.

Cette division de l'industrie française a, il est vrai, certains inconvénients, dont le plus grave est l'augmentation du prix de revient des articles de grande consommation ; mais, à d'autres égards, elle présente pour notre pays des avantages incontestables.

D'abord, au point de vue professionnel, elle utilise mieux que la grande industrie, les aptitudes de nos nationaux ; elle donne plus de souplesse à la fabrication, lui permet de se prêter mieux aux brusques variations de la mode et, enfin, de réaliser des améliorations de détail qui conservent aux produits français ce cachet d'originalité artistique que le machinisme allemand n'a jamais pu obtenir.

**

Nos articles de luxe français sont particulièrement achetés par la riche clientèle étrangère qui vient visiter notre pays, et ici encore il faudra bien veiller, après la signature de la paix, à respecter les habitudes de cette clientèle qui représente, par ses dépenses sur notre territoire, l'une des principales sources de nos revenus d'ordre extérieur.

Nous avons expliqué bien souvent, ici même, que pendant la période décennale qui a précédé l'ouverture des hostilités, notre pays avait augmenté son stock d'or de plus de 4 milliards et demi de francs tout en ayant souscrit pour environ 20 milliards de francs de nouvelles valeurs mobilières étrangères, déduction faite des valeurs de même nature remboursées au portefeuille français par voie d'amortissement. Cela signifie qu'après avoir payé à l'étranger toutes nos dépenses d'ordre extérieur — déficit commercial, déficit sur nos transports maritimes, économies des ouvriers étrangers travaillant en France et expédiées dans leur pays d'origine.

etc., — et avoir reçu de l'étranger tout ce qu'il devait nous verser — intérêts et amortissements des valeurs étrangères appartenant à des Français, dépenses des étrangers voyageant en France, etc., — il nous est resté finalement un solde créditeur de près de 25 milliards de francs, qui nous a été réglé pour un cinquième environ en or et pour les quatre cinquièmes en valeurs mobilières ou fonds d'Etat étrangers.

Les dépenses des étrangers voyageant en France vont toujours en progressant, et à la veille de la guerre, c'étaient elles qui, incontestablement, représentaient la plus grosse part de nos ressources extérieures : c'est en cela que l'impôt spécial de 50 % appliqué aux places de luxe des chemins de fer et de la Compagnie des Wagons-Lits devra être supprimé quand la signature de la paix permettra d'établir notre régime fiscal sur des bases définitives.

Il n'est pas douteux, en effet, que si cet impôt, pour ainsi dire prohibitif, venait à être maintenu, il pourrait en résulter de graves conséquences dans le développement de la clientèle étrangère circulant sur le territoire français.

Les rapports constants qu'entretenaient avec les étrangers nos Compagnies de chemins de fer, nos agences de voyage et la Compagnie des Wagons-Lits qui, à elle seule, possédait avant la guerre 426 agences réparties dans le monde entier, seraient compromis si ces étrangers ne trouvaient pas les mêmes facilités de circulation qu'ils avaient dans notre pays avant la guerre, facilités que l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et la Suisse ne manqueraient pas de leur offrir.

Il serait inadmissible de se résigner à voir, comme par le passé, les grands trains internationaux transporter au départ d'Ostende, les Anglais et les Américains vers Carlsbad, Wiesbaden, Baden-Baden, Badkissingen, Nauheim, etc... Nous devons, au contraire, nous efforcer de créer des moyens de communication confortables et rapides, des trains spéciaux répondant aux habitudes de ces voyageurs, avec des tarifs qui n'aient pas pour conséquence possible de les détourner a priori de la France. Il faut, au contraire, tout combiner pour attirer ces riches voyageurs vers les stations balnéaires de notre Pays, en les prenant à Calais, à Boulogne, à Cherbourg ou à Dieppe pour les conduire vers Vichy, Royat, le Mont-Dore, la Bourboule, Châtel-Guyon, Nérès, Aix-les-Bains, Evian, Saint-Gervais, Brides-les-Bains, Salies, Cauterets, Luchon, Lamalou, Amélie-les-Bains, etc...

**

Indépendamment de la nécessité économique que nous venons d'exposer, de ne pas écarter de la France, par des tarifs prohibitifs empêchant l'organisation de trains spéciaux et confortables, la clientèle étrangère, il est de la plus haute importance, en ce qui concerne le trafic purement intérieur, d'ôter de l'esprit de la population française la prévention que lui inspirent déjà les appellations de « voitures ou places de luxe » qui sont, en effet, en temps normal, utilisées en grande majorité par des étrangers familiarisés, dans leurs pays, avec l'usage constant de moyens de transports, tout à la fois aussi confortables et beaucoup moins coûteux que chez nous.

Il faut, pour le développement des industries et du commerce national, offrir aux industriels comme aux commerçants, pour se déplacer d'un centre commercial important à un autre, des moyens, non seulement rapides, mais confortables, qui leur permettent de quitter le siège de leurs occupations pour une seule journée, avec l'assurance de passer deux nuits consécutives en chemin de fer dans des conditions reposantes, à peu près analogues à celles

que l'on est certain de rencontrer dans les pays de grande industrie comme l'Angleterre, l'Amérique et, nous devons le dire, l'Allemagne et l'Autriche.

La réalisation de tout ce programme d'initiative de défense économique, on le voit, est essentiellement liée à la circulation des grands express européens et à la présence de places de luxe dans les trains ordinaires ; aussi doit-on, non seulement les maintenir les uns et les autres, mais encore en faciliter l'accès.

C'est pour toutes ces raisons que, sans entrer dans la critique des nouveaux impôts que le Parlement vient de voter ou est en train de voter, il est indispensable de faire admettre, par l'opinion publique, qu'une révision complète de ces impôts, notamment en ce qui concerne le luxe sous toutes ses formes, devra intervenir dès que la signature de la paix nous aura permis d'envisager le rétablissement de notre équilibre budgétaire.

EDMOND THÉRY.

Le Général Gaudin

C'est avec grand regret que nous apprenons le décès, à Bordeaux, du général de division Gaudin, grand-officier de la Légion d'honneur. Avec lui disparaît l'une des plus belles figures de cette génération d'officiers qui connurent, dans leur jeunesse, les désastres de la guerre de 1870 et qui, mûris de bonne heure par les douleurs de la patrie, consacèrent leur existence à la rénovation de notre armée, à la reconstitution et à l'amélioration constante de notre matériel de guerre.

En 1870, il fit partie de la « batterie de l'Ecole Polytechnique » ; puis, après la paix, il suivit les cours de cette école et commença, dans les grades de sous-lieutenant et de lieutenant, une brillante carrière d'officier d'artillerie.

Mais, dès son grade de capitaine, il s'affirma dans la vocation de technicien, vers laquelle l'entraînaient ses qualités natives et sa solide préparation scientifique : à la manufacture d'armes de Châtellerauld, puis à la poudrerie militaire du Bouchet, il se fit distinguer comme un de nos meilleurs ingénieurs militaires et il fut bientôt appelé à la direction de l'artillerie au ministère de la Guerre.

Pendant un séjour interrompu de dix-huit années, il y prit part à tous les travaux et à toutes les études touchant aux armes, aux munitions et aux matériels de toute nature. Franchissant les grades successifs depuis celui de capitaine jusqu'à celui de lieutenant-colonel, il y occupa pendant longtemps l'emploi important et difficile de chef du bureau du matériel de l'artillerie. En cette qualité, il prit une part prépondérante et des plus actives à la création, à l'adoption et à la construction de notre matériel de 75 et, parmi les officiers d'artillerie qui se partagent la gloire d'avoir doté notre pays de ce merveilleux engin de guerre, il est certainement l'un de ceux à qui nous en sommes le plus redevables.

Comme colonel, après un court séjour à la fonderie de canons de Bourges, en qualité de directeur-adjoint, il prit la commandement d'un régiment et fit preuve de qualités militaires marchant de pair avec sa supériorité de technicien et d'administrateur.

Puis, comme général de brigade, il commanda l'artillerie du 8^e corps d'armée, et eut ainsi la joie de conserver à Bourges le contact avec nos grands établissements de fabrication et nos commissions d'études et d'expériences ; la place ne pouvait être mieux choisie pour l'homme et l'homme ne pouvait être mieux adapté à la fonction.

Ses qualités bien connues d'énergie et de comman-

dement le désignèrent alors pour l'un des postes les plus importants à la frontière : il fut nommé gouverneur de la place forte de Toul. C'est de là, qu'après l'avoir promu général de division, le gouvernement dut le rappeler à Paris pour une mission des plus délicates.

Le service des poudres venait de traverser une crise de retentissantes catastrophes, qui avaient ouvert la porte à toutes les discussions. On parlait de réformes, de réorganisation, de nécessité d'esprit nouveau, etc. ; le général Gaudin fut nommé directeur des poudres au ministère. La réorganisation et la militarisation des corps des ingénieurs et des agents des poudres, des améliorations profondes dans le fonctionnement des établissements de fabrication, la préparation du service — hommes et choses — à une mobilisation éventuelle, qu'il ne croyait sans doute pas si proche, furent son œuvre et lui firent conférer la dignité de grand-officier de la Légion d'honneur.

C'est à ce poste de labeur incessant et de la plus haute importance que la guerre actuelle vint le surprendre : mais ce n'était pas encore une place à sa taille, pour la grande crise qui s'annonçait.

Dès le lendemain de la mobilisation, le ministre créait pour lui la fonction nouvelle de « directeur général des services de l'administration de la guerre », lui donnant le commandement sur toutes les directions administratives du ministère et faisant de lui, en somme, la plus haute autorité militaire de la zone de l'intérieur.

Son action de coordination et de direction s'exerça, dans tous les domaines, avec une activité sans pareille.

L'utilisation et la mise en œuvre des ressources du territoire en matière de ravitaillement, d'habillement, d'armement, etc..., ressources alors éparpillées, parfois inconnues, souvent même à créer de toutes pièces, s'organisèrent sous sa direction active et énergique autant qu'éclairée ; il fut le premier promoteur de l'essor industriel qu'il fallut susciter dans toutes les branches de la fabrication des armes, des munitions et de toutes choses nécessaires aux armées : il a notamment écrit une brillante page de notre histoire en posant la première pierre de ce grand et puissant édifice de notre métallurgie de guerre, à la construction duquel d'autres s'illustrèrent après lui.

C'est au cours de cette rude tâche que le général Gaudin fut élevé au rang de commandant de corps d'armée, mais aussi qu'il fut terrassé par le mal qui devait le condamner d'abord à une inaction si pénible, pour ensuite l'emporter.

Tombé sur la brèche de travail, il ne quitta son bureau que pour sa chambre de malade et ne se releva qu'après une cruelle amputation de la jambe. Puis, après quelques mois d'une inactivité qui devait forcément achever un tel homme, il fut ravi à l'affection de tous ceux qui l'avaient approché.

En esquissant une carrière aussi bien remplie, en rappelant de si brillantes qualités de l'esprit, on serait tenté d'oublier les qualités du cœur : ce serait déformer étrangement la personnalité du général Gaudin, qui fut non seulement une grande intelligence, mais encore un beau caractère.

D'une droiture absolue, il avait le charme d'une grande bonté, que voilait à peine, pour ses collaborateurs et ses subordonnés, l'abord énergique et parfois même autoritaire d'un véritable chef. Il y joignait une sensibilité du cœur qui le fit durement souffrir, au cours même de la guerre, d'un très cruel deuil de famille le frappant dans ses plus chères affections ; mais la peine fut loin de l'abattre et le laissa debout, en face du devoir et sans une défaillance d'un instant.

Le général Gaudin s'était attiré la sympathie et

l'affection de tous : à la douleur de sa famille éplorée, s'ajoutent donc les regrets de très nombreux amis. Mais cela n'est point suffisant : il faut que le pays tout entier lui rende hommage et sache qu'il a perdu en lui un de ses meilleurs ouvriers de la défense nationale ; par sa vie tout entière, il aura, en effet, puissamment contribué à la victoire que nous attendons et dont la mort ne lui aura pas permis de se réjouir après l'œuvre accomplie.

La Question de Hollande

Si la Hollande et la Suisse ont échappé jusqu'ici au lamentable sort de la Belgique, c'est qu'elles ne se trouvaient pas, comme le malheureux pays du roi Albert, sur la route des Barbares. On s'imagine aisément qu'elles ne doivent pas la sécurité et la tranquillité relatives dans lesquelles elles ont pu vivre jusqu'ici, au respect des traités et à des scrupules de droit. La Belgique est là pour témoigner du poids dont ces contingences pèsent dans les décisions du Boche. La Hollande et la Suisse n'ont pas encore connu d'attentat contre leur liberté et leur vie, simplement parce que le gouvernement de Berlin n'avait encore aucun intérêt à y attenter. Mais ni à La Haye ni à Berne on ne doit se faire aucune illusion sur les résolutions que prendra Berlin le jour où il sera démontré que l'indépendance de la Hollande ou de la Suisse est un obstacle aux plans d'hégémonie impériale.

Une grande tension vient de naître subitement dans les rapports entre l'Allemagne et la Hollande, et il paraît tout à fait superflu d'ajouter que la Hollande n'en est pas la cause. La tension était arrivée au point qu'on a annoncé un ultimatum de la part de l'Allemagne. On a pu s'arrêter, paraît-il, au seuil de cette suprême étape. Mais le fait même qu'on a tenu l'ultimatum pour probable montre déjà à quelle acuité était montée la querelle.

Cette querelle, latente depuis longtemps, a pris, de par la volonté de l'Allemagne, un caractère de gravité presque désespérée, dès le lendemain du jour où l'Entente eût acquis, le plus légalement du monde, le tonnage disponible de la Hollande. Le gouvernement de Berlin, qui juge tout à son aune, feignit de voir dans cet acte très régulier de négoce international un attentat du fort contre le faible. Sa presse, bien stylée, ne cessa du moins de le représenter sous ce jour. Et dès l'instant où elle crut avoir établi qu'un attentat avait été commis contre la Hollande — avec la complaisante complicité de la Hollande, ajoutaient les reptiliens de Berlin — l'Allemagne se crut autorisée à réclamer la même complaisance des Hollandais pour un attentat qu'elle-même projetait.

Depuis longtemps, l'Allemagne utilisait les voies fluviales de la Hollande pour expédier en Belgique et dans la France du Nord de grandes cargaisons de sables et graviers. Sur les vives réclamations de l'Angleterre, qui démontra que ces sables et graviers servaient à la construction de fortifications, et sur ses menaces de représailles, la Hollande interdit dernièrement ces envois, et l'Allemagne crut provisoirement de son intérêt de s'incliner. Aujourd'hui, revenant sur sa feinte résignation, elle réclame le libre transit pour tous ses bateaux de sable et gravier, dans un memorandum qui contient encore d'autres demandes, comme on verra par cette nomenclature complète. L'Allemagne exige donc :

1° Reprise intégrale, illimitée et sans contrôle, des transports de sables et de graviers ;

2° Abolition des mesures prises par le gouvernement hollandais sur la frontière allemande pour empêcher la contrebande ;

3° Nouvelle interprétation, favorable à l'Allemagne, de la convention du Rhin ;

4° Concessions en ce qui concerne le transport de civils sur certaines lignes de chemins de fer ;

5° Mise à la disposition de l'Allemagne d'une partie du tonnage hollandais dès la conclusion de la paix.

Pour comprendre la seconde réclamation, il faut savoir que les ouvriers hollandais qui vont travailler en Allemagne, alléchés par les hauts salaires, sont tenus, par les Allemands, d'emporter avec eux des vivres, du lard, du pain, des œufs, etc. Ils pratiquent ainsi une exportation déguisée dont on peut à peine soupçonner l'importance. Ce fait n'a pas peu contribué à rendre précaire le ravitaillement du peuple hollandais, directement en ce sens que les vivres exportés deviennent rares dans le pays, indirectement parce que, de leur côté, les gouvernements de l'Entente ont restreint leurs exportations en Hollande.

Or, cette exportation déguisée, violant directement les mesures prises par le gouvernement hollandais contre la contrebande est entravée autant que possible par une rigoureuse surveillance des agents hollandais, à la frontière. C'est cette surveillance que le gouvernement de Berlin voudrait faire abolir. Mais au cas où la Hollande consentirait à se relâcher de sa rigueur sur ce point, l'Angleterre interdirait par la Hollande des exportations qui sont indispensables à la vie de ce pays. On conçoit l'embaras des hommes d'Etat néerlandais.

Les autres réclamations du gouvernement allemand sont aussi injustifiées et surtout injustifiables. Pourquoi la Hollande ouvrirait-elle ses chemins de fer du Limbourg au transport de voyageurs militaires et peut-être même de troupes vers la Belgique et la France au risque d'un grave conflit avec les pays de l'Entente ? Pourquoi la Hollande s'engagerait-elle, dès maintenant, à fournir du fret à l'Allemagne, après la paix ? On sait que l'Allemagne projette d'imposer cette clause à tous les pays — qu'elle vaincra. Mais la Hollande n'est pas encore vaincue par l'Allemagne !

**

Si pour arriver à la satisfaction de ses réclamations, l'Allemagne n'a pas encore traité la Hollande comme la Belgique, au nom du fameux principe de « nécessité n'a pas de loi », ça n'est pas qu'elle redoute de rééditer dans le monde le scandale de l'exécution d'un petit pays, mais simplement parce qu'elle croit encore pouvoir le réduire, à moins de frais et d'efforts.

La Hollande, telle la Suisse, ne saurait, en effet, se passer de l'aide de l'Allemagne qui, seule, peut leur fournir à toutes deux, le fer et le charbon indispensables à leur vie industrielle. Et la Hollande, absolument isolée du reste de l'Europe, est encore plus dépendante de l'Allemagne que la Suisse. Que l'Allemagne arrête ses exportations de charbon et de fer et la Hollande et la Suisse sont réduites à un chômage mortel.

L'Allemagne peut exercer contre ces deux pays tous les chantages qui lui conviennent : elle tient leur vie économique — toute leur vie — entre ses mains. Elle le sait ; elle sait même qu'elle peut en abuser et, afin que les intéressés ne l'ignorent pas, elle-même le fait annoncer par ses journaux officieux. Il serait dommage de ne pas donner la plus grande publicité à un article qui vient de publier la *Germania*, qui est, comme on sait, l'organe du chancelier allemand. Voici ce menaçant et impudent factum : « On doit prévoir que l'Angleterre et les Etats-Unis déclareront que les satisfactions réclamées par l'Allemagne sont excessives et accroissent leurs exigences envers la Hollande. Dans ces conditions, il est clair que, si la guerre se prolonge, le sort de la Hollande et peut-être aussi celui de la Suisse approchent du moment décisif où il ne s'agira plus d'avantages plus ou moins grands à accorder aux nations qui font la guerre,

mais de la nécessité de prendre parti pour l'un ou l'autre groupe de belligérants. Les événements de cette guerre agissent avec une sorte de puissance élémentaire devant laquelle les hommes restent pour ainsi dire impuissants. Si la Hollande est forcée de se décider pour l'un ou l'autre parti, il faudra qu'elle comprenne les signes des temps et se mette du côté de ceux qui ont pour eux les succès et les victoires et, par conséquent, peuvent prononcer la parole décisive à la conférence de la paix. »

Les incendiaires de Louvain n'ont rien oublié ni rien appris, il est hors de doute qu'ils ne reculeront devant rien — même un nouveau crime — pour obtenir satisfaction.

**

On s'imagine aisément l'émoi et même l'angoisse que cette situation a provoqués en Hollande. Le gouvernement hollandais a entamé des négociations : entrevues et pourparlers se sont multipliés entre le gouvernement et les hommes politiques d'une part, avec les agents diplomatiques allemands d'autre part.

On ne peut préjuger du résultat de ces négociations qui, naturellement, dépend exclusivement des « intentions » de l'Allemagne. Quelles sont ces intentions ? C'est la grande énigme. Qui peut se flatter de connaître les desseins du parti militaire prussien, maître absolu de la politique allemande, grisé par des triomphes qu'il croit, naïvement, définitifs ? Ne veut-il réellement que les demandes exprimées dans ses réclamations ? A la rigueur on pourrait s'entendre, à la condition, évidemment, que la Hollande fasse toutes les concessions — à ses risques et périls et en acceptant toutes les conséquences qui pourront en découler pour elle, du côté de l'Entente. Mais l'Allemagne, à travers ses demandes, ne cherche-t-elle pas autre chose ? Peut-être la guerre avec les Pays-Bas pour posséder ses ports et ses côtes ?

L'avenir seul peut répondre.

Aux dernières nouvelles, la presse hollandaise ne prenait pas encore les choses au tragique et espérait un résultat pacifique des négociations engagées. Cependant le gouvernement hollandais a pris des mesures militaires et le *Telegraaf* reconnaît que l'opinion publique est déprimée. M. London, ministre des Affaires étrangères, a reconnu, lui aussi, que la situation est sérieuse.

L'Allemagne, pour porter un coup à l'Angleterre, ne voudrait-elle réellement les ports de la Hollande ? Il est vrai qu'il faudrait encore compter avec les Hollandais.

Georges BOURGAREL.

Les Recettes des Chemins de fer Français

Les résultats des recettes de nos grandes Compagnies de chemins de fer viennent d'être publiés pour les mois de janvier et février derniers. Les recettes brutes réalisées sur les cinq grands réseaux non affectés par la guerre pendant ces deux mois s'établissent ainsi comparativement aux mêmes mois de 1914, 1915, 1916 et 1917 :

Recettes brutes des Grandes Compagnies françaises de chemins de fer

Compagnies	Mois de Janvier				
	1914	1915	1916	1917	1918
	(Milliers de francs)				
Etat.....	21.977	21.848	25.602	25.149	40.829
P.-L.-M.....	43.418	38.667	49.000	47.000	47.000
Orléans.....	20.486	24.351	26.789	28.009	32.179
Midi.....	10.244	10.019	10.660	11.464	15.955
Totaux.....	96.125	94.885	112.051	111.622	135.963

Compagnies	Mois de Février				
	1914	1915	1916	1917	1918
	(Milliers de francs)				
Etat.....	22.055	21.423	23.887	19.234	26.331
P.-L.-M.....	44.006	38.175	46.000	37.000	53.000
Orléans.....	21.782	21.770	25.720	22.858	35.045
Midi.....	11.388	10.005	11.066	9.767	12.687
Totaux.....	99.231	91.372	106.673	88.859	127.063

Dans le chiffre de 15.955.000 francs, correspondant aux résultats de la Compagnie du Midi en janvier 1918, est comprise une somme de 4.290.446 francs versée par le ministère de la Guerre pour régulariser l'insuffisance des évaluations du 31 décembre 1917.

D'une année à l'autre, une amélioration sensible est à enregistrer ; elle se traduit par une plus-value de 24.341.000 francs, soit 21,8 %, entre janvier 1917 et 1918, et 38.204.000 francs, soit 43 %, entre février 1917 et le deuxième mois de 1918. Comparativement à janvier 1914, année normale, l'augmentation de janvier dernier se chiffre par 39.838.000 francs, soit 41,5 0/0 ; pour février 1918, comparé au même mois de 1914, elle s'établit à 27.832.000 francs, soit 28 %.

Les recettes brutes de ces cinq grandes Compagnies se décomposent ainsi :

Recettes brutes totales des Réseaux de l'Etat, du P.-L.-M., de l'Orléans et du Midi

Recettes brutes	Janvier				
	1914	1915	1916	1917	1918
	(Milliers de francs)				
Commerciales..	96.125	76.830	93.014	92.214	82.690
Militaires.....	"	18.055	19.037	19.408	53.273
Totaux.....	96.125	94.885	112.051	111.622	135.963

Recettes brutes	Février				
	1914	1915	1916	1917	1918
	(Milliers de francs)				
Commerciales..	99.231	73.673	86.356	72.732	88.083
Militaires.....	"	17.699	20.317	16.127	38.980
Totaux.....	99.231	91.372	106.673	88.859	127.063

Pour janvier dernier, on note une légère diminution dans le trafic commercial ; par contre, en février, il y a une reprise évidente. Ce sont surtout les transports d'ordre militaire qui sont en progression ; ils atteignent 39 % et 30 % respectivement du total des recettes pour les premiers mois de l'année.

Naturellement, la même augmentation se retrouve sur les Compagnies du Nord et de l'Est, dont le trafic est cependant très sérieusement affecté par l'occupation allemande et les opérations militaires.

Recettes brutes : Mois de janvier

Recettes brutes	Nord				
	1914	1915	1916	1917	1918
	(Milliers de francs)				
Commerciales.....	25.245	7.433	9.900	9.167	10.399
Militaires.....	"	4.250	6.372	9.175	23.295
Totaux.....	25.245	11.683	16.272	18.342	33.694

Recettes brutes	Mois de février				
	1914	1915	1916	1917	1918
	(Milliers de francs)				
Commerciales.....	24.730	7.515	8.624	6.750	10.404
Militaires.....	"	4.250	8.137	9.244	9.49
Totaux.....	24.730	11.765	16.761	15.994	20.153

Le chiffre de 23.295.000 francs, montant des re-

cettes militaires de janvier dernier, comprend une somme de 13.546.000 francs, versée par la guerre pour régulariser l'insuffisance des évaluations au 31 décembre dernier. D'ailleurs, il faut bien se rappeler que tous ces chiffres ne sont qu'approximatifs et que pour le mois de février une rectification sera produite.

Est					
Recettes brutes : Mois de Janvier					
	1914	1915	1916	1917	1918
(Milliers de francs)					
Commerciales .	22.801	6.842	9.557	9.958	10.399
Militaires.....	"	3.400	8.010	12.998	34.544
Totaux...	22.801	10.242	17.577	22.956	44.943
Mois de Février					
Commerciales .	22.375	7.590	8.451	7.654	10.656
Militaires.....	"	4.250	3.706	13.202	7.411
Totaux...	22.375	11.840	12.157	20.856	18.067

Ces résultats permettent une constatation des plus satisfaisantes: l'augmentation des recettes d'ordre commercial, sur ces deux réseaux, preuve de la reprise progressive des affaires dans des régions qui sont zones d'armées.

Si nous considérons seuls les 5 grands réseaux non affectés par la guerre, comparativement à l'année dernière, nous remarquons, qu'après un léger fléchissement en janvier, le 2^e mois de 1918 présente au contraire une plus-value appréciable, et sur janvier 1918 et sur février 1917. D'ailleurs, le tableau ci-dessous, donnant les moyennes quotidiennes des recettes commerciales pour lesdits mois, nous fournit les bases d'une comparaison rigoureuse :

Moyennes quotidiennes des Recettes commerciales du mois de Janvier					
Compagnies	1916	1917	1918	Différence entre	
				1916-1917	1917-1918
(Milliers de francs)					
Etat	695	645	619	- 50	- 26
P.-L.-M.....	1.290	1.290	1.064	"	-226
Orléans.....	679	707	658	+ 28	- 49
Midi.....	395	392	326	- 3	- 6
Nord.....	319	309	335	- 10	+ 26
Est.....	308	321	335	+ 13	+ 14
Totaux....	3.626	3.604	3.337	- 22	-267
Mois de Février					
Etat.....	672	612	695	- 60	+ 83
P.-L.-M.....	1.276	1.071	1.321	- 205	+250
Orléans.....	690	607	776	- 83	+169
Midi.....	345	308	353	- 37	+ 45
Nord.....	297	241	372	- 56	+131
Est.....	293	273	380	- 20	+107
Totaux....	3.573	3.112	3.897	- 461	+785

Ces chiffres sont le véritable indice de la marche de nos transports commerciaux en temps de guerre.

**

Rappelons que le 21 avril a été promulguée la loi approuvant la convention passée le 30 novembre 1917, entre le ministre de la Guerre et les grands réseaux de chemins de fer, en vue de la participation de l'Etat à des dépenses d'achat de matériel roulant.

Cette convention stipule qu'en vue de faire face aux besoins généraux de la vie économique du pays résultant des exigences de l'état de guerre, l'administration des chemins de fer de l'Etat et les Compagnies participant à la présente convention ont

été invitées à faire construire le matériel suivant :

	Locomotives	Tenders	Wagons
Etat.....	300	250	9.781
P.-L.-M.....	220	200	8.685
P.-O.....	220	150	6.399
Midi.....	40	40	3.000
Nord.....	50	50	2.400
Est.....	"	"	2.700
Totaux.....	830	690	32.965

Ce matériel sera soumis aux stipulations ci-après :

1^o L'administration des chemins de fer de l'Etat et les Compagnies s'engagent à passer les contrats nécessaires pour réaliser ces augmentations à donner par le ministre des Travaux publics en vertu des lois et règlements, tant au point de vue technique qu'à celui de l'imputation des dépenses à leur charge.

2^o L'Etat fournira une participation de 40 % du prix de revient du matériel ci-dessus défini, suivant les modalités et jusqu'à concurrence des maxima fixés par les traités passés, pour chaque commande, entre le ministre de la Guerre et d'administration intéressée.

Le maximum total des engagements pris ainsi par l'Etat ne pourra dépasser :

Pour les chemins de fer de l'Etat... Fr.	111.060.000
Pour les chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée	93.692.300
Pour le chemin de fer de Paris-Orléans.....	67.060.000
Pour les chemins de fer du Midi.....	26.720.000
Pour le chemin de fer du Nord.....	26.040.000
Pour les chemins de fer de l'Est.....	19.780.000
Total..... Fr.	344.352.300

Toutefois, en ce qui concerne le fret, dans le cas où le prix maximum prévu au traité spécial à une commande serait dépassé, l'Etat prendra à sa charge 40 % de l'excédent lors même qu'il en résulterait un dépassement du maximum fixé au tableau ci-dessus.

Enfin, à partir du moment où ce matériel aura été livré au réseau respectif auquel il est destiné, il sera considéré comme appartenant à ce réseau et faisant partie de son parc.

Cette convention est le premier gage de la reconstitution économique de demain. Nos grands réseaux, très éprouvés, vont pouvoir, avec l'aide de l'Etat, rétablir la capacité d'avant-guerre de leurs parcs et contribuer ainsi au relèvement de notre pays.

**

Chaque fois que nous avons commenté les résultats des recettes commerciales de nos grandes compagnies de chemins de fer, nous n'avons pas manqué de faire remarquer que les résultats publiés étaient, certes, l'indice de l'activité économique du pays et représentaient le mouvement des transactions effectuées mensuellement, mais qu'il fallait bien se garder de les considérer comme l'image de la véritable situation des Compagnies qui ont eu à supporter durement le contre-coup des hostilités. Et nous ajoutons : une nécessité s'impose : le relèvement des tarifs.

Or, c'en est fait : une loi du 1^{er} avril, votée après de longues discussions, a autorisé un relèvement temporaire de 25 0/0 ; et depuis le 15 avril, l'application du nouveau tarif est entrée en vigueur.

D'une façon générale, l'augmentation de 25 0/0 s'applique à tout ce que transportent les trains : voyageurs et marchandises, toutefois il y a quelques exceptions. C'est ainsi que, pour les voyageurs, les militaires et marins voyageant isolément à leurs

frais bénéficient encore du quart de place à l'ancien tarif ; d'autre part, dans la catégorie marchandises, les prix d'expédition des colis postaux n'ont pas été augmentés.

Bien que les nouveaux barèmes ne soient pas encore officiellement établis, voici le nouveau tarif voyageur par kilomètre comparé à l'ancien :

	Prix du kilomètre (billets simples)	
	Ancien tarif	Nouveau tarif
1 ^{re} classe.....	0 fr. 112	0 fr. 140
2 ^e classe.....	0 fr. 0756	0 fr. 0945
3 ^e classe.....	0 fr. 04928	0 fr. 0616
Prix du kilomètre (aller et retour)		
1 ^{re} classe.....	0 fr. 168	0 fr. 210
2 ^e classe.....	0 fr. 1296	0 fr. 1512
3 ^e classe.....	0 fr. 078848	0 fr. 09856
Augmentation 25 0/0.....		
	3 fr. 20	3 fr. 20
Frais accessoires.....	0 fr. 15	0 fr. 15
Droits d'enregistrement.....	0 fr. 10	0 fr. 10
		3 fr. 45
		0 fr. 895
	3 fr. 45	4 fr. 475

Comme on le voit, l'application du nouveau tarif est des plus simples.

R. M.

Le Rôle de la Banque de France pendant la guerre

Dans notre N^o du 21 décembre dernier (1346) nous avons longuement exposé le projet de loi et la convention spéciale, déposés par M. Klotz, ministre des Finances, sur le bureau de la Chambre des Députés et ayant pour objet la prorogation du privilège de la Banque de France pour une période de 25 années à partir du 1^{er} janvier 1921.

M. Landry, député de la Corse, vient, au nom des Commissions du Commerce et de l'Industrie, et du Budget réunies, de présenter un très remarquable rapport tendant à l'approbation du projet et de la convention : Nous avons la certitude d'intéresser vivement nos lecteurs en mettant sous leurs yeux les belles pages d'histoire que M. Landry a consacrées au rôle de la Banque de France pendant la guerre.

E. T.

Les signes précurseurs de la guerre : La Banque de France ne pouvait ignorer l'importance du rôle qui lui serait dévolu en cas de guerre. Se tenir prête en vue de cette éventualité était pour elle un devoir d'autant plus impérieux que dans le domaine financier, comme au point de vue militaire, les actes de l'Allemagne prenaient un caractère de plus en plus agressif et belliqueux.

La préparation allemande depuis le début du conflit britannique, cette préparation financière, abondamment discutée dans la presse et dans les ouvrages des spécialistes d'outre-Rhin s'était visiblement intensifiée.

Au mois de janvier 1913, le président de la Reichsbank, M. Havenstein, demandait et obtenait l'autorisation d'étendre l'émission des billets de 50 et 20 marks, qui prendraient dans la circulation la place des monnaies d'or, et contribueraient ainsi à renforcer l'encaisse de l'institut d'émission, déjà grossie par le drainage de l'or étranger. Devant la Commission centrale du Reichstag, il déclarait sans ambages que cette mesure se rattacherait étroitement à l'ensemble des mesures militaires alors en préparation.

Des mêmes préoccupations, ouvertement avouées, s'inspirait la loi du 3 juillet 1913 portant modification du régime financier de l'Empire, promulguée le même jour que celle relative à la levée d'une contribution unique et extraordinaire de guerre. Elle prévoyait la création d'une réserve de 120 millions de marks en monnaies d'argent destinées à pourvoir à des « besoins extraordinaires », et l'émission de 120 millions de marks de bons de la Caisse de l'Empire qui seraient employés à accroître d'autant le trésor de guerre, constitué en or à la tour de Spandau. Un orateur socialiste dénonçait au Reichstag cette loi comme de nature à « augmenter le danger d'une déclaration de guerre, puisque l'on mettait aux mains du gouvernement le moyen d'entreprendre plus tôt une guerre de conquête, alors même que le peuple voudrait la paix. »

En même temps, l'Allemagne cherchait à remédier au défaut de liquidité et d'élasticité qui caractérisait son marché monétaire. La Reichsbank exerçait une pression sur les grandes banques de dépôts pour les obliger à la publication de bilans périodiques, espérant ainsi les inciter à améliorer la couverture immédiatement réalisable de leurs engagements. Ce moyen n'ayant pas suffi, M. Havenstein réunissait, en juin 1914, les directeurs des institutions de crédit privées et les invitait à conserver, en espèces ou en comptes courants, à la Reichsbank, une somme égale à 10 % de leurs dépôts et autres exigibilités à vue.

Mesures défensives : Cette succession de mesures, méthodiquement orientées vers la guerre, devait éveiller l'attention de la Banque de France à l'offensive financière, notre institut d'émission répondit en redoublant de soins dans la préparation défensive.

Grâce à un effort énergique, l'encaisse or, qui était au 1^{er} janvier 1913 de 3.194 millions, était portée jusqu'à 4.141 millions le 30 juillet 1914.

Dans le même ordre d'idées, la Banque de France, prévoyant la thésaurisation qui ne manquerait pas de se produire, s'était préoccupée d'y remédier. Elle avait préparé un stock considérable de billets de 20 francs et de 5 francs, répartis sur tout le territoire et prêts à être mis en circulation pour remplacer les monnaies métalliques.

Les autres mesures à prendre avaient été minutieusement arrêtées. Les directeurs de succursales et les chefs de bureaux auxiliaires étaient mis en possession d'instructions précises pour le cas de mobilisation. Ces instructions détaillées réglaient, notamment, les conditions dans lesquelles devaient se poursuivre les opérations de la Banque, le recrutement du personnel destiné à suppléer les agents appelés sous les drapeaux, l'évacuation éventuelle des établissements de la zone d'opérations militaires menacés d'occupation par l'ennemi, enfin, le concours à fournir au service de caisse du Trésor, en exécution des conventions intervenues avec l'Etat.

(A suivre.)

INFORMATIONS DIVERSES

FRANCE

Situation hebdomadaire de la BANQUE DE FRANCE

PARIS ET SUCCURSALES	25 avril 1918	2 mai 1918
ACTIF		
Encaisse de la Banque :		
en Caisse	3.341.754.779	3.342.548.783
Or à l'étranger	2.037.108.485	2.037.108.484
Total	5.378.863.264	5.379.657.267
Argent	256.070.621	256.115.869
Total	5.634.933.885	5.635.773.136
Disponibilité à l'étranger	1.286.681.998	1.303.892.757
Effets échus hier à recevoir à ce jour	8.225.386	22.506.092
Effets Paris	880.806.541	723.688.875
Effets Etranger	8.552.347	9.536.221
Effets du Trésor	175.740	164.374
Portefeuilles des succursales	507.794.222	582.691.865
Effets prorogés à Paris	481.824.116	481.527.829
Sucursales	615.420.226	613.904.677
Total	12.874.000	12.874.000
Avances sur lingots à Paris	408.409.910	381.235.584
Avances sur lingots dans les succurs.	635.371.999	622.796.497
Avances sur titres dans les succurs.	200.000.000	200.000.000
Avances à l'Etat (Loi de 1914)	15.650.000.000	15.950.000.000
Avances temporaires au Trésor public		
Bons du Trésor français escomptés pour avances de l'Etat aux Gouvernements étrangers	3.385.000.000	3.395.000.000
Rentes de la Réserve	10.000.000	10.000.000
Rentes de la Réserve (ex-banques)	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles	99.801.434	99.801.434
Rentes immobilisées	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales	42.361.639	42.353.733
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales	19.500.138	20.754.626
Emploi de la réserve spéciale	8.407.137	8.407.137
Divers	805.376.351	825.185.337
Total	30.898.497.824	31.049.074.930
PASSIF		
Capital de la Banque	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en additions au capital	8.450.697	8.450.697
Loi du 17 mai 1834	10.000.000	10.000.000
Ex-banques départementales	2.980.750	2.980.750
Loi du 9 juin 1857	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale	8.407.444	8.407.444
Billets au porteur en circulation	26.395.251.400	26.733.126.545
Arrangements de valeurs déposées	41.832.322	37.888.931
Billets à ordre et récépissés	3.400.897	3.482.404
Compte courant du Trésor	55.763.826	40.164.831
Comptes courants de Paris	2.061.753.276	1.818.469.450
Comptes courants dans les succursales	1.251.499.778	1.316.953.558
Dividendes à payer	4.927.350	4.879.230
Escompte et intérêts divers	84.678.516	89.407.471
Récompte du dernier semestre	3.829.538	3.829.538
Divers	680.097.026	775.469.078
Total	30.898.497.824	31.049.074.930

Comparaison avec les années précédentes

	30 juillet 1914	6 mai 1915	4 mai 1916	3 mai 1917	2 mai 1918
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation	6.683.2	11.715.2	15.423.1	19.183.4	26.733.1
Encaisse or	4.141.3	4.127.0	4.811.0	5.251.4	5.379.7
argent	625.3	376.5	356.2	256.7	256.1
Portefeuille	2.444.2	2.744.8	2.018.4	1.895.1	2.434.0
à l'Etat	743.8	654.6	1.219.2	1.143.3	1.016.9
à l'Etat	200.0	5.600.0	7.600.0	10.100.0	16.450.0
partic.	382.6	72.7	32.6	70.7	40.2
partic.	947.6	2.289.8	2.040.1	2.455.5	3.135.4
Taux d'escompte	4 1/2 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0

« Que toute zone soit de l'avant ». — Deux admirables fresques de Puvis de Chavannes, offertes par ce peintre au musée d'Amiens, sa ville natale, opposent en un contraste classique la violence de la guerre à la douceur de la paix.

Jamais peut-être l'art du maître ne s'est plus clairement et plus magnifiquement exprimé.

Traduisant une haute inspiration, une technique d'une simplicité de moyens véritablement antiques, il n'y a groupé que quelques personnages. Ils suffisent pourtant. Et, par une sorte de vision prophétique, dans le panneau consacré aux horreurs de la guerre, il se trouve que la chevauchée des sonneurs de buccin, non loin d'un village en flammes, rappelle la ruée des cavaliers allemands disjointe

et abattue par le feu des auto-mitrailleuses canadiennes, il y a une huitaine de jours, aux environs de Méricourt, non loin d'Amiens.

Ce contraste entre la Paix et la Guerre, chacun le sent-il en soi de façon suffisante ? En un mot, qui est le mot même du chef du gouvernement dans sa courte déclaration ministérielle, toute zone est-elle de l'avant ?

Alléguer, pour ne pas acheter de *Bons de la Défense nationale*, le coût élevé de la vie n'est pas, pour beaucoup, une excuse ; c'est une défaite.

Le geste qui consiste à entrer dans un bureau de poste pour acquérir des Bons de la Défense nationale aussi facilement qu'on y achèterait des timbres-poste, est-il donc pour la plupart d'entre nous un geste bien méritoire ?

Il en est peu pourtant qui soient plus utiles à l'Etat.

Les industries textiles françaises. — Au cours de sa réunion mensuelle, le Comité de l'Union des Syndicats patronaux des industries textiles de France a tenu à exprimer sa profonde et constante sympathie aux industriels et ouvriers textiles des régions de la Lys, de la Picardie et de Reims. Il tient à signaler à l'opinion publique leur fermeté patriotique au milieu des épreuves et une fidélité au devoir dont leurs compatriotes des régions textiles envahies en 1914 ont déjà donné un magnifique exemple. Certains d'entre eux voient, pour la seconde fois, disparaître le fruit de leurs travaux. Cependant, ni la destruction de leurs établissements et de leurs demeures, ni les fatigues et les tristesses des douloureuses étapes de l'évacuation n'ont ébranlé leur courage et leur foi.

Le Comité de l'Union Textile demande à ceux qui ne supportent pas les rigueurs de la guerre de penser toujours, en vue des réparations nécessaires, aux sacrifices et aux souffrances endurées par les populations du Nord et de l'Est qui, depuis 1914, constituent le bouclier de la France. L'attachement traditionnel de ces héroïques populations au travail régional n'est-ce pas l'élément le plus certain du relèvement économique des provinces sinistrées et de la France elle-même ?

Le nouvel Emprunt de 198 millions de la Ville de Paris. — Le décret du 27 avril 1918, publié par le *Journal officiel* du 30 avril, qui autorise la Ville de Paris à contracter un emprunt de 198 millions, prévoit l'émission, non pas de Bons municipaux à six mois ou à un an et à 6,50 %, mais d'obligations remboursables dans un délai de cinq ans et productives d'un intérêt qui, au augmenté des impôts et des frais d'émission, ne devra pas dépasser 6,81 %.

Les tirages d'amortissement des Emprunts russes. — Pour éviter toutes difficultés, en cas de reprise ultérieure des tirages sur les Emprunts russes, la Chambre syndicale des agents de change de Paris a décidé que le droit aux tirages en suspens resterait attaché aux titres et appartiendrait exclusivement à ceux qui en seraient possesseurs lors de la reprise des tirages. — Par suite et jusqu'à nouvel ordre, les négociations doivent s'effectuer sans tenir compte des tirages primitivement indiqués ; les livraisons ne peuvent, quelle que soit leur date, donner lieu aux indemnités ou pénalités prévues pour les tirages.

GRANDE-BRETAGNE

La politique fiscale et économique anglaise d'après-guerre. — Il y a huit jours, nous annoncions la décision du gouvernement anglais de publier le rapport de la commission chargée d'examiner la politique commerciale et industrielle d'après-guerre.

Ce rapport a été publié le 27 avril. Il s'occupe principalement du développement des ressources impériales et du traitement des étrangers, concer-

nant les occupations commerciales et les facilités financières pour le commerce, ainsi que les méthodes propres à empêcher les marchandises étrangères d'inonder le pays et sauvegarder les importantes industries fondamentales du pays.

La commission chargée de l'étude des transports maritimes et des constructions maritimes n'ayant pas achevé ses travaux, son rapport ne traite pas la question de politique maritime après la guerre. Cependant, le rapport dit :

« Etant donné la diminution du tonnage mondial et bien qu'il soit peut-être désirable d'imposer pour une durée limitée quelques restrictions dans l'emploi des ports britanniques par les navires ennemis, toute politique qui pourrait tendre à restreindre l'emploi des ports britanniques par les navires étrangers en général est inopportune. »

La commission a élaboré comme base de la politique économique future de la Grande-Bretagne, des propositions comportant les points suivants :

1. Une action gouvernementale pour susciter et protéger le développement industriel à caractère spécial ou fondamental, ainsi que d'autres industries nécessaires au maintien de la situation industrielle dans le Royaume-Uni.

2. Une tentative sérieuse pour faire droit aux vœux des Dominions pour la réorganisation et le développement de leurs relations économiques avec le Royaume-Uni.

3. Des efforts pour développer le commerce entre l'Empire britannique et ses alliés, de concert avec les Alliés.

4. Les ennemis actuels ne doivent pas être autorisés, du moins pour un certain temps, à faire du commerce avec l'Empire britannique dans les mêmes conditions qu'avant la guerre ou avec des avantages égaux à ceux accordés aux Alliés ou aux neutres.

En ce qui concerne les relations commerciales avec les alliés actuels de la Grande-Bretagne et avec les neutres, le rapport ajoute :

« Il n'est ni nécessaire, ni utile de dénoncer les traités de commerce existants, mais on devrait profiter de l'occasion actuelle pour essayer d'améliorer notre commerce avec nos alliés et l'en devrait prendre en considération la possibilité d'utiliser pour négocier avec eux et avec les neutres actuels n'importe quels droits qui peuvent être imposés d'accord avec les principes posés ci-dessus.

Bilan de la Banque d'Angleterre. — Le bilan de la Banque d'Angleterre, pour la semaine finissant le 24 avril, s'établit comme suit :

Département d'émission	Liv. sterl.
Billets émis	78.744.000
Dette de l'Etat	11.015.400
Autres garanties	7.434.900
Or monnayé et en lingots	60.291.000
Total	78.744.000
Département de Banque	
Capital social	14.552.000
Dépôts publics (y compris les comptes du Trésor, des Caisses d'Épargne, des agents de la Dette nationale, etc.)	34.831.000
Dépôts divers	140.154.000
Traites à sept jours et diverses	11.000
Solde en excédent	3.066.000
Total	192.614.000
Garanties en valeurs d'Etat	56.724.000
Autres garanties	104.843.000
Billets en réserve	30.335.000
Or et argent monnayé en réserve	712.000
Total	192.614.000

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de livres sterling)

Dates	Or monnayé et lingots	Circulation	Dépôts	Portefeuille avances et effets publics	Réserve	Rapport de la réserve aux engagements	Taux de l'escompte
6 août 1914	27.622	36.105	68.249	76.393	9.967	20.40	6 %
6 mars 1918	60.085	47.591	178.737	165.928	30.944	17.31	5 %
13 —	60.085	47.284	167.351	154.229	31.251	18.67	»
20 —	60.611	47.358	169.754	156.215	31.703	18.66	»
27 —	60.611	47.817	181.392	168.307	31.244	17.22	»
3 avril —	61.429	47.998	186.561	172.795	31.881	17.09	»
10 —	60.436	47.881	172.272	158.927	30.905	17.93	»
17 —	60.997	47.266	178.184	164.264	31.562	17.71	»
24 —	60.906	48.409	174.985	161.567	31.047	17.74	»

ITALIE

La situation économique. — D'après *Il Resto del Carlino, de Bologne*, l'augmentation des capitaux des sociétés ordinaires par actions est assurément un des indices les plus marquants de l'expansion industrielle de l'Italie en guerre. Le phénomène, étant donnée la hausse constante des prix, était prévu ; mais on n'avait pas prévu les proportions qu'il a prises.

A la déclaration de guerre, les industries italiennes durent fournir à la population et à l'Etat les marchandises jusque-là importées des pays ennemis, et développer, en même temps, leurs exportations vers les pays alliés et neutres, libérés de la concurrence allemande. Cette double tâche aurait été impossible sans de nouveaux capitaux. Personne, pourtant, n'aurait jamais cru que dans un pays pauvre en réserves financières et habitué par une mauvaise éducation économique à préférer des fonds publics à rendement fixe aux titres industriels à rendement variable, les Sociétés ordinaires par actions pussent absorber plus d'un milliard 300 millions de capital en une seule année. Le tableau suivant donnera une idée de ce changement :

Année	Capitaux engagés dans les Sociétés par actions (En millions de lire)
1913	132
1914	117
1915	71
1916	470
1917	1.332

« Ce phénomène, ajoute l'organe bolonais, a troublé certains journaux ; se rappelant la crise de 1907, ils demandent l'intervention de l'Etat. Cette thèse interventionniste compromettrait, à notre avis, tout développement ultérieur de l'activité industrielle. Qu'on ne vienne pas nous dire que ce développement de l'industrie a généré en quoi que ce soit l'Etat dans l'émission de ses emprunts ; car si 2 milliards sont allés grossir les capitaux des Sociétés par actions, plus de 10 milliards ont été prêtés, sous différentes formes, par les rentiers italiens à l'Etat italien du 1^{er} août 1914 au 31 décembre 1917. Il vaut mieux limiter l'apport des capitaux aux emprunts de guerre que combattre les émissions industrielles.

« La France, pour ne pas anémier le marché, renonça à émettre des emprunts publics illimités. Nous ne demandons pas que l'Italie en fasse autant. Mais plutôt que de soumettre nos six mille Sociétés par action à la bureaucratie, nous préférons le système anglais qui interdit, en temps de guerre, aux quarante mille Sociétés par actions, d'un capital global de 60 milliards, de faire une émission publique. »

Les exportations italiennes. — Le 26 avril, la Chambre italienne a adopté le projet de prolongation d'une année de la période législative qui devait se terminer en novembre.

Au cours de la même séance, et à propos des interpellations sur les exportations en Suisse en 1914-15 des déchets de soie, coton, etc., M. Daneo, ministre du Commerce dans le cabinet Salandra, a rappelé que dans la première année de la guerre, l'Italie était restée neutre. De la Suisse tout passait vers l'Italie, ainsi que de l'Italie vers l'Allemagne et vers l'Autriche, avec lesquelles l'Italie, alors, n'était pas en guerre. Ce fut seulement dans le deuxième semestre de 1915, après la deuxième conférence de Paris, qu'on adopta des mesures plus restrictives, tout en laissant encore à l'Italie le moyen de tirer profit de l'exportation de la soie, qui est le plus précieux de ses produits.

Dans la période qui précéda la guerre, l'Italie importa une grande quantité de bois d'Autriche, de fer et d'instruments d'optique d'Allemagne. Et ce fait explique l'augmentation, en échange, de l'exportation des produits italiens. Le soufre a été exporté pour avoir de la cellulose qui arrivait, d'abord, de l'Autriche et des pays scandinaves. En échange des pores envoyés en Suisse, on recevait du bétail d'élevage.

« Il n'est pas possible, a conclu M. Daneo, de juger avec la mentalité et les conceptions d'aujourd'hui la politique économique de la période 1914-1915, qui correspondait à la mentalité et aux conceptions de ce temps-là. La France, en régime d'interdiction, a exporté en Suisse des soies pour une valeur beaucoup plus grande que celle exportée par l'Italie en régime de concession. »

M. Meda, ministre actuel des Finances, a défendu à son tour avec beaucoup d'éloquence son œuvre. Très justement il a fait remarquer que, pour comprendre la question en discussion, il faut rappeler que le fait qu'une marchandise est comprise dans les tableaux des exportations interdites ne signifie pas qu'elle ne peut pas être exportée, mais seulement qu'elle ne peut pas être exportée sans une permission spéciale et dans les limites des contingents. La discussion s'est terminée par un vote de confiance à l'égard du ministère.

La situation alimentaire. — Le 21 avril, M. Crespi, commissaire pour l'alimentation, a fait un long exposé à la Chambre italienne sur la question alimentaire, qui a produit une excellente impression. Des renseignements fournis par M. Crespi, il résulte que la situation alimentaire en Italie est bonne et s'annonce meilleure encore pour un avenir prochain. Le commissaire gouvernemental a rendu hommage à l'esprit discipliné et de sacrifice du peuple italien qui s'est soumis sans murmurer à toutes les restrictions, ce qui a permis de réaliser sur la consommation des céréales une économie de vingt-cinq pour cent. On peut donc envisager sans inquiétude la continuation de la guerre. Les populations italiennes sont assurées d'avoir toujours le nécessaire et par conséquent la résistance morale et matérielle du pays ne court aucun danger. L'esprit public est aussi bon aujourd'hui qu'aux premiers jours de la guerre.

ETATS-UNIS

La situation du Trésor aux Etats-Unis. — La situation du Trésor aux Etats-Unis, au 28 février 1918, s'établit comme suit comparativement au 28 février 1917 et au 31 juillet 1914 :

Trésor des Etats-Unis			
(En millions et centaines de mille dollars)			
	31 juill. 1914	28 févr. 1917	28 févr. 1918
Encaisse :			
Or.....	1.254.9	2.301.9	2.401.1
Argent.....	526.1	527.7	544.4
Total de l'encaisse.....	1.781.0	2.829.6	2.945.5

	31 juill. 1914	28 févr. 1917	28 févr. 1918
Circulation :			
Greenbacks et autres billets.....	343.9	340.6	339.6
Certificats d'or.....	974.4	2.101.6	1.255.1
— d'argent et billets du Trésor de 1890.....	477.0	477.4	461.3
Total de la circulation.....	1.795.3	2.919.6	2.056.0
Dépôts dans les Banques nationales et les Banques de réserve fédérale.....	62.2	51.3	166.3
Disponible dans les caisses du Trésor.....	81.6	15.2	907.2
Total de l'encaisse disponible....	143.8	66.5	1.073.5

Le commerce extérieur des Etats-Unis. — Le Département du Commerce de Washington a publié les chiffres officiels du commerce extérieur des Etats-Unis pendant l'année 1917. Le montant des marchandises importées et exportées pendant ces trois dernières années s'établit ainsi :

	1915	1916	1917
(En millions de francs)			
Importations.....	9.249	12.437	15.353
Exportations.....	18.485	28.510	32.403
Balance des exportations...	9.236	16.073	17.050

Les exportations ont donc atteint en 1918 un nouveau record.

Voici, d'autre part, quelles ont été les importations et les exportations américaines en ce qui concerne les pays de l'Entente pour 1916 et 1917 :

	Importations		Exportations	
	1916	1917	1916	1917
(En millions de francs)				
France.....	566	513	4.476	4.892
Italie.....	313	189	1.578	2.179
Angleterre.....	1.558	1.456	9.714	10.405
Russie d'Europe.....	23	63	1.611	1.636
Russie d'Asie.....	92	11	835	568
Japon.....	946	1.319	567	969

L'orientation du commerce extérieur américain s'est sensiblement modifiée ainsi qu'il appert de la statistique suivante :

	Importations :				
	Europe	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Asie et Océanie	Afrique
(En millions de francs)					
1913....	4.496	2.027	1.030	1.644	113
1917....	2.866	4.533	3.112	4.458	379
Exportations :					
1913....	7.787	3.126	761	1.080	150
1917....	21.082	6.576	1.624	2.851	267

Les chiffres des importations montrent que les autres parties du monde ont supplanté l'Europe, par le fait de la guerre, sur les marchés américains.

Pour les importations et les exportations de l'or il y a eu aussi des mouvements significatifs. Les résultats pour les deux dernières années se comparent comme suit :

	1916	1917	Différence
(En millions de francs)			
Importation d'or.....	3.567	2.873	— 694
Exportation d'or.....	810	1.934	+ 1.124

Parmi les importations d'or aux Etats-Unis, la participation du Canada ne fut pas inférieure à 2.678 millions de francs en 1917, contre 3.012 millions en 1916, représentant sans doute les paiements anglais *via* Ottawa. Le montant des exportations d'or en 1917 est surtout intéressant eu égard à l'envoi de 530 millions de francs en Espagne, contre

88 millions l'année précédente et 808 millions de francs au Japon, contre 135 millions en 1916.

Les résultats du commerce extérieur, qui continuent à être publiés avec la même valeur de détails qu'en temps de paix, comprennent le chiffre du fret, qui ressort pour les ports américains à un tonnage total de 49.597.442 tonnes, contre 53 millions 190.959 tonnes en 1916.

ALLEMAGNE

Banque Impériale d'Allemagne. — Le bilan de la Banque Impériale d'Allemagne, au 23 avril 1918 accuse, sur celui du 15 avril 1918, les variations suivantes :

	15 avril 1918	23 avril 1918	Compar.
(En millions de marks)			
Encaisse or.....	2.409	2.345	— 64
— argent.....	119	120	+ 1
Billets de l'Empire et bons des Caisses de prêts.....	1.474	1.478	+ 4
Portefeuille d'es-compte.....	13.965	12.699	— 1.266
Avances.....	6	7	+ 1
Portefeuille titres....	84	86	+ 2
Circulation.....	11.727	11.564	— 163
Dépôts.....	7.375	6.299	— 1.076

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque Impériale d'Allemagne (Millions de marks).

Dates	Encaisse		Billets de l'Empire (1)	Circulation	Comptes courants et dépôts	Portefeuille	Avances	Taux de l'escompte
	Or	Argent						
31 juil. 1914	1.253	275	33	2.909	1.258	2.081	202	5 % (31 juil.)
7 août 1918	1.478	118	97	3.897	1.879	3.737	226	6 % (3 août)
28 févr. 1918	2.408	116	1.313	11.311	6.490	13.049	6	5
7 mars..	2.408	117	1.326	11.324	6.591	13.065	9	"
15 — ..	2.408	117	1.333	11.355	6.745	13.349	6	"
23 — ..	2.409	117	1.339	11.399	7.129	13.469	5	"
30 — ..	2.409	118	1.550	11.970	9.030	16.024	6	"
6 avril... 2.409	119	1.533	11.917	7.595	14.203	6	"	
15 — ..	2.409	119	1.474	11.727	7.375	13.965	6	"
23 — ..	2.345	120	1.478	11.564	6.299	12.699	7	"

(1) Depuis le 7 août 1914, les bons des Caisses de prêts (Darlehenskassenscheine) sont compris au bilan avec les billets de l'Empire (Reichskassenscheine).

Les résultats du 8^e emprunt de guerre. — Comme il fallait s'y attendre, la presse allemande se livre actuellement à toutes sortes de commentaires sur le succès du huitième emprunt de guerre dont le résultat, selon les calculs arrêtés au 21 avril, serait de 14 milliards 550 millions de marks. Toutefois, les journaux conservateurs reconnaissent que le succès de cet emprunt est dû presque entièrement aux espoirs suscités en Allemagne par la conclusion de la paix avec la Russie et la Roumanie et par les résultats militaires des premiers jours de la grande offensive à l'ouest.

La *Gazette de Francfort* évalue à 87 milliards 177 millions le rendement des emprunts allemands. Elle étale complaisamment ce chiffre formidable et regarde avec dédain les 40 milliards anglais et les 26 milliards français. « C'est, déclare sérieusement l'organe de la Bourse allemande, le maximum de ce que ces pays ont péniblement réussi à emprunter. » Mais à l'œuvre on verra l'artisan.

Troubles en Allemagne et en Autriche. — Des émeutes éclatent dans les grandes villes des Empires Centraux ; l'aggravation de la situation alimentaire en est cause.

La municipalité de Neuköln, grand faubourg industriel de Berlin, communique les détails suivants

sur les troubles qui ont eu lieu la semaine dernière :

« La distribution insuffisante des vivres avait réduit notre population au désespoir ; des cortèges de femmes et d'enfants défilaient devant l'hôtel de ville en criant : « Nous avons faim ! »

« Des émeutes se sont produites et la foule a pillé des bureaux municipaux ; nous avons dû, pour éviter la fermeture des cuisines populaires en ce moment de disette extrême, commettre certaines irrégularités ; nous avons volontairement, sous la pression de nécessités absolues, acheté des vivres à des prix usuraire, supérieurs aux prix maxima fixés par le gouvernement. C'est pourquoi nos livres ont été saisis et nous revendiquons l'entière responsabilité de nos actes. »

A Laybach, en Carniole, des manifestations tumultueuses, ayant la même origine, se sont produites dans la journée du 26. La foule, après avoir commencé à réclamer des vivres, a pillé plusieurs boutiques.

Pour faire patienter la population, jusqu'à la soucure, le gouvernement sert à bouché-que-veux-tu « les blés de l'Ukraine ». Toutefois le peuple ne semble pas dupe de ces belles promesses. Dans un débat sur la question alimentaire à la Diète prussienne, le conservateur Hoesch, rapporteur, a déclaré :

« Notre grande erreur en Allemagne est de compter toujours sur l'aide des étrangers. Cette guerre aurait dû nous apprendre à ne compter que sur nous-mêmes. Les espoirs fondés sur l'Ukraine semblent devoir aboutir à une déception. Les rares marchandises que ce pays nous envoie sont facturées à des prix effroyables, malgré que nous soyons les vainqueurs. »

« Le vice-chancelier affirme que la réduction de la ration de pain n'est pas encore décidée. Cependant, nous savons que les préfets ont déjà préparé et signé des décrets annonçant cette réduction. La destruction de notre cheptel national fait des progrès inquiétants. Les bœufs et porcs allemands sont en voie de disparition rapide. Notre population paysanne est irritée et consternée. Elle ne croit plus à aucune promesse du gouvernement. »

Un consortium d'importateurs austro-allemands. — Nous apprenons qu'un certain nombre de grandes entreprises allemandes et austro-hongroises, y compris la Compagnie orientale allemande et le Lloyd Nord-Allemand, ont formé à Brème un vaste consortium sous le nom d'*Europäische Handelsgesellschaft*. Les buts sont :

1^o De contrôler et de centraliser le commerce d'importation des produits tels que : animaux, légumes, matières textiles, minéraux et toutes sortes de matières premières provenant de Russie, de Perse, de Mandchourie, de Chine, du Turkestan, de Roumanie, de Finlande ;

2^o D'organiser l'union de tous les exportateurs dans les pays mentionnés ci-dessus qui avaient des relations d'affaires avec l'Allemagne avant la guerre ;

3^o De priver les neutres qui font du commerce avec les Alliés des produits des pays ci-dessus et les exclure de tout commerce avec les Puissances centrales ;

4^o D'organiser le boycottage et de ruiner la situation financière et commerciale des neutres partisans de l'Entente ;

5^o De former un bloc commercial des Puissances centrales comprenant les neutres amis.

Officiellement la Compagnie doit être liquidée à la fin de l'année qui suivra la signature de la paix, mais elle continuera à exister non officiellement.

AUTRICHE-HONGRIE

Finances austro-hongroises. — Le budget provisoire allant jusqu'à fin juin, vient d'être discuté et adopté par la commission des Finances, Au

cours de la discussion, le ministre des Finances a déclaré que le roulement des billets de banque s'élevait, au 15 avril, à vingt milliards trois cents millions, contre dix-huit milliards cinq cents millions de couronnes, chiffre déjà cité lors de la discussion du budget provisoire.

En ce qui concerne la dette des deux Etats auprès de la Banque austro-hongroise, il a fait remarquer que la dette de la Hongrie auprès de la Banque n'a pas augmenté ces derniers temps. La dette totale à la Banque s'élève à six milliards deux cents millions. Les dépenses de guerre de la Hongrie peuvent être estimées actuellement à 750 ou 800 millions par mois, contre 740 ou 760, chiffre indiqué lors de la discussion du dernier budget provisoire.

« Nous avons dépassé jusqu'à maintenant, a déclaré le ministre, en frais de guerre, vingt milliards 870 millions de couronnes. Nos emprunts de la dette publique nominale s'élèvent à quinze milliards 981 millions. Nos autres emprunts flottants s'élèvent à dix milliards 865.800.000 couronnes, ce qui fait un total de 26.847.200.000 couronnes. L'élévation de nos dépenses de guerre provient de l'augmentation des secours aux familles de mobilisés. »

La gravité de la crise alimentaire. — La situation économique s'aggrave dans les Empires centraux ; la rareté des vivres fait éclater des émeutes dans plusieurs grandes villes. Les sources de la production agricole étant tarées, dans l'attente de la soudure qui n'aura lieu qu'en août, le gouvernement autrichien prend des mesures de rigueur contre les derniers détenteurs de denrées alimentaires.

La réquisition chez les paysans vient d'être décidée à toute extrémité. Désormais ceux-ci seront placés sur le même pied que les habitants des villes. On s'attend cependant à de violentes résistances lorsqu'il faudra passer à l'exécution de cette mesure.

A Vienne, dit la *Neue Freie Presse*, on ne trouve guère que de temps à autre à acheter clandestinement un peu de farine, au prix de quatorze couronnes le kilo. Les autres denrées ne parviennent sur le marché que par quantités insignifiantes pour une population de plus de deux millions d'habitants.

Le maire de Vienne s'est fait l'écho des préoccupations générales dans un discours qu'il a prononcé il y a quelques jours :

« On prétend de plus en plus, a-t-il dit, que dans les négociations avec la Roumanie au sujet de l'importation de viande et de bétail, l'influence de la Hongrie gagne du terrain au détriment de l'Autriche. »

« Nous devons avoir une pleine connaissance de ces pourparlers, car notre situation alimentaire est telle que sans des arrivages considérables de Roumanie et d'Ukraine, nous ne nous suffirons pas les mois prochains. Le nouveau décret du bureau d'alimentation exige de la population les plus grands sacrifices. »

« Si, en août 1914, la population était tombée sans transition dans la situation d'avril 1918, la guerre eût été terminée. Mais dans les années 1914 à 1918 la population a été soumise à un entraînement semblable à celui des « recordmen du jeûne », et se contente d'une nourriture qui n'atteint plus que le 35 % du temps de paix. »

« Le système des centrales a conduit à un échec et l'endurance de la population atteint son extrême limite. Pourquoi n'avons-nous pas avancé en Ukraine en temps opportun comme les Allemands ? Pourquoi devons-nous toujours négocier avec la Hongrie sans arriver à une entente ? »

« Pourquoi ne réquisitionne-t-on pas, dans les districts agraires tchèques, comme dans le berceau de

la monarchie, qui est maintenant épuisé par les réquisitions civiles et militaires ? »

« Je fais en dernière heure un appel au gouvernement pour qu'il tienne compte du mécontentement croissant de la fidèle population viennoise et qu'il lui permette de tenir. »

ESPAGNE

Le commerce espagnol des métaux. — Pendant les trois dernières années, la valeur des exportations espagnoles de métaux et minerais s'établit ainsi :

	1915	1916	1917
	(Milliers de pesetas)		
Minerai de fer.....	49.651	55.501	56.573
Pyrites de fer.....	20.421	35.681	25.544
Blende.....	578	2.931	1.601
Plomb.....	55.831	57.919	50.752
Plomb argentifère.....	5.707	10.108	10.066
Cuivre.....	25.096	23.123	30.235
Cuivre cascara.....	12.009	13.146	13.527

Le marché des minerais de fer de Bilbao est toujours influencé par la limitation de prix imposé aux navires anglais qui viennent charger et la transformation d'un grand nombre de hauts fourneaux anglais qui marchent maintenant en fonte basique avec des minerais du pays au lieu d'employer des hématites.

SUISSE

Pénibles négociations avec l'Allemagne. — D'après un communiqué de Berne, le renouvellement de la convention commerciale germano-suisse, qui est échue le 30 avril, présente de grosses difficultés.

En ce qui concerne le prix du charbon, l'Allemagne tient toujours à une majoration de 90 fr. par tonne. De toute importance sont les conditions posées par l'Allemagne dans l'utilisation du charbon. L'exportation suisse à destination des pays en guerre avec l'Allemagne subirait de ce fait de très fortes restrictions, en particulier les produits de l'industrie des machines.

En outre, l'Allemagne désire qu'une institution de contrôle analogue à la S.S.S. soit sans retard organisée. Il est bien entendu que cette institution, comme celle de la S.S.S., aurait un caractère absolument suisse. Toutefois son application entraînerait dans tous les cas pour notre vie économique, des effets dont il n'est pas possible de mesurer encore toute la portée.

La meilleure volonté subsistant de part et d'autre, on conserve l'espoir de pouvoir conclure encore un arrangement acceptable.

BRÉSIL

Le budget brésilien. — On se rappelle que le budget de l'exercice 1918 qui a été voté par le Parlement et promulgué par le président, présentait un déficit d'environ 72.000 contos-papier. Mais la situation s'est modifiée depuis la signature du contrat par lequel le Brésil loue à la France les bâtiments allemands internés dans les ports de la République, ainsi que ceux du Lloyd Brésilien, moyennant le paiement de 33.863 contos-or. Cette opération a eu pour résultat de couvrir le déficit prévu du budget. Aussi le Congrès a-t-il voté une nouvelle loi budgétaire sur la base suivante :

	Milreis or	Milreis papier
Recettes.....	125.968.357	448.413.000
Dépenses.....	84.456.084	461.958.751
Différence.....	41.512.273	13.545.771

En ramenant le solde-or au taux du papier, et en déduisant le montant du déficit en papier, il reste un excédent supérieur à 67.455 contos, au lieu du déficit prévu auparavant de 72.000 contos.

Revue Commerciale

La situation agricole. — Le *Journal officiel* du 18 avril dernier a publié les résultats comparatifs des enquêtes du ministère de l'Agriculture sur l'état des cultures au 1^{er} avril des années 1917 et 1918. En voici les moyennes générales. Rappelons que 100 signifie très bon, 80 bon, 60 assez bon, 50 passable.

	1917	1918
Blé d'hiver.....	54	73
Méteil.....	59	73
Seigle.....	62	74
Orge d'hiver.....	56	72
Avoine d'hiver.....	52	70
Prairies artificielles.....	62	70
Prairies temporaires.....	62	70
Fourrages verts annuels.....	54	68
Prés naturels.....	63	69

Comme on le voit, la condition générale des cultures est meilleure que l'an dernier, le temps ayant été plus propice. Nous ne connaissons que le mois prochain l'importance des superficies consacrées à la culture des céréales. Mais nous pouvons dire d'ores et déjà que depuis le 1^{er} janvier, date à laquelle une enquête officielle faisait ressortir à 320.000 hectares environ l'augmentation des surfaces emblavées de blé d'hiver comparativement à l'année précédente, on a beaucoup semé de ce même blé. Nous savons également que les ensemencements de blé de printemps, et plus généralement de céréales de printemps, se sont faits jusqu'ici sur une large échelle ; et ils ne sont pas terminés : on sème encore de l'orge, et il reste à semer le maïs et le sarrasin.

Les trois jours sans viande. — Le *Journal officiel* du 28 avril a promulgué un décret du ministre de l'Agriculture et du ravitaillement interdisant à partir du 15 mai prochain, et jusqu'à une date qui sera fixée par un décret ultérieur, la vente ou la mise en vente de la viande fraîche, congelée, salée, préparée ou en conserves, sauf la viande de cheval, les mercredi, jeudi et vendredi de chaque semaine.

Ces restrictions ne s'appliquent pas aux armées en campagne, aux corps de troupes stationnés à l'intérieur, aux cantines militaires, aux réfectoires et cantines des usines et établissements industriels comportant une clientèle exclusivement ouvrière, aux établissements d'instruction, aux malades traités soit à domicile soit dans les établissements hospitaliers ou sanitaires.

Le soufre. — Comme complément aux chiffres publiés il y a huit jours on peut dire que la production du soufre en France est à peu près nulle, pourtant c'est dans notre pays que l'industrie de la raffinerie du soufre est la plus développée et notre marché est certainement le plus important du monde.

Par suite, nos importations sont considérables. Les statistiques françaises ci-dessous, pour 1913 et 1914, groupent en une même rubrique soufre et minerai de soufre :

	1913	1914
	(Tonnes)	
Italie.....	80.853	61.080
Etats-Unis.....	30.702	36.367
Espagne.....	36.927	1.631
Portugal.....	18.461	4.309
	166.943	103.387

Depuis la guerre nos besoins ont beaucoup augmenté, mais les résultats de notre commerce n'étant pas publiés depuis 1917, nous ne pouvons indiquer l'accroissement de nos achats à l'étranger.

Tant en Allemagne qu'en Autriche-Hongrie, on peut considérer la production de soufre à peu près insignifiante.

Le cheptel bovin brésilien. — Suivant une récente statistique, le cheptel bovin brésilien, évalué en 1912 à 30.705.400 têtes, n'était, d'après le recensement de fin 1916, que de 29.962.180 têtes.

Parmi les Etats les plus productifs, nous relevons : Bahia, 2.850.310 têtes ; Goyaz, 1.934.803 ; Matto Grosso, 2.727.550 ; Minas, 6.432.600 ; Rio Grande do Sul, 6.657.940 ; Sao Paulo, 1.792.880.

Les deux Etats du Brésil présentant l'effectif bovin le plus nombreux sont : Rio Grande do Sul et Minas Geraes. La statistique n'indique qu'un modeste développement de l'élevage dans l'Etat de Sao Paulo qui, au point de vue climatique, est cependant bien placé.

Le commerce extérieur du Brésil en 1917. — La direction de la Statistique commerciale du Brésil vient de publier les chiffres du commerce extérieur pour l'année 1917. Le trait saillant en est l'expansion continue de la production brésilienne et les perspectives nouvelles qui s'ouvrent à son exportation.

Voici les chiffres du volume et de la valeur des importations et des exportations comparés pendant les cinq dernières années :

	Tonnage :	
	Importation	Exportation
	(En tonnes)	
1913.....	5.873.040	1.366.628
1914.....	3.478.251	1.299.548
1915.....	2.799.168	1.780.443
1916.....	2.640.900	1.841.667
1917.....	1.986.144	1.960.164

Valeur en contos-papier

	Balance des exportations	
	(En milliers de contos)	
1913.....	1.007	972
1914.....	562	751
1915.....	583	1.023
1916.....	811	1.108
1917.....	898	1.136

Le conto-papier vaut environ 1 fr. 60.

En 1913, année de crise, le Brésil avait eu un déficit de 35.000 contos dans son commerce extérieur, ce qui est une situation défavorable dans un pays débiteur de l'étranger comme il l'est. Depuis, comme on le voit, l'équilibre se rétablit, mais l'excédent d'exportation n'est pas encore suffisant pour équilibrer la balance générale des comptes avec l'extérieur.

L'importation a considérablement diminué, tandis que l'exportation se relève, ce qui est une excellente constatation. Elle représente l'année passée un tonnage de 1.960.164 tonnes, le plus fort de la dernière période quinquennale, malgré la crise des transports et des débouchés. En 1916, l'exportation avait atteint 1.841.667 tonnes, en 1915 elle était de 1.780.443, en 1914 de 1.299.518 et en 1913 de 1.366.628 tonnes. On voit comment, depuis la grande crise, le Brésil développe son exportation. C'est que la guerre a créé des courants contraires. D'un côté, des ports se sont fermés, le tonnage disponible a diminué, la cote des principaux produits s'est dépréciée, leur écoulement normal a été entravé ; il y a eu arrêt ou diminution de l'exportation du café, du maté, du caoutchouc, du tabac et dépréciation du cacao et du caoutchouc ; mais, d'autre part, il s'est créé de nouveaux courants commerciaux et de nouveaux besoins en Europe et aux Etats-Unis, ce qui a stimulé des productions nouvelles et ouvert d'amples perspectives à de nouveaux articles d'exportation.

Depuis 1902, voici quelle a été l'extraction de soufre en Espagne :

	Tonnes	Tonnes
1902.....	15.442	1910..... 50.113
1904.....	40.289	1913..... 62.653

Mais cette production ne peut suffire aux besoins industriels et notre voisine doit importer une assez grande quantité de soufre broyé et de fleur de soufre.

La rareté des combustibles, la difficulté des transports empêchent le développement rapide et important de l'industrie du soufre au Chili, ainsi que le prouvent les chiffres ci-dessous :

	Tonnes	Tonnes
1906.....	4.600	1913..... 6.600
1910.....	4.000	1914..... 10.000

D'autre part, les besoins de soufre dans les pays envisagés plus haut, la Grande-Bretagne et la Turquie, peuvent ainsi se grouper pour 1913 :

	Tonnes
Italie.....	110.000
Etats-Unis.....	262.000
Japon.....	16.000
France.....	110.000
Grande-Bretagne.....	17.400
Total pour les Alliés.....	515.400
Allemagne.....	43.000
Autriche-Hongrie.....	50.000
Turquie.....	5.500
Total pour les Empires Centraux..	98.500
Espagne.....	73.000
Chili.....	8.600
Total général.....	695.500

Des quelques statistiques précédentes, il appert que les Alliés ont le contrôle incontesté de la production du soufre dans le monde et pourraient acquiescer par une entente une arme aussi utile qu'efficace contre les Empires du centre.

PETITES NOUVELLES

◆ Une décision du ministre des Finances vient de porter l'intérêt des bons du Trésor à 3 % pour les bons à échéance de moins de deux mois, 3,50 % de deux à six mois, 4 % de six mois à un an, et à 5 % pour les bons à échéance d'un an. C'est un relèvement très sensible de l'ancien taux. Rien n'est changé en ce qui concerne les bons de Défense nationale, qu'il ne faut pas confondre avec les bons du Trésor.

◆ Remplacement des Bons de la Défense nationale détruits. — D'après une note du ministre des Finances, se basant sur le décret du 18 décembre 1869, l'article 16 de la loi du 15 juin 1872 et la décision ministérielle du 23 décembre 1887, la personne qui a perdu un Bon de la Défense nationale en fait la déclaration au Service des Emissions en indiquant le montant, le numéro et la série du Bon adiré.

Le Service des Emissions procède à des recherches pour savoir si le Bon a été présenté à l'encaissement et, lorsque le Bon est arrivé à échéance, il avise le Mouvement général des Fonds qui, par décision, autorise le remboursement aux conditions suivantes :

Le montant du Bon sera employé, par les soins du caissier payeur central, aux frais de la partie, à l'achat en Bourse d'une inscription de rente nominative ;

Cette rente aura été préalablement affectée en cautionnement par un acte (sur un timbre de 0 fr. 60) adressé à l'agent judiciaire du Trésor ;

Aux termes de cet acte, ladite inscription doit demeurer affectée à la garantie du Trésor pendant vingt ans (loi de 1872, article 16).

Si le Bon adiré est représenté par un tiers qui en obtient le remboursement, car il n'existe pas d'oppositions sur les Bons du Trésor, le titulaire du cautionnement est invité à reverser le montant dudit Bon. S'il refuse, la rente affectée en cautionnement est saisie et vendue en Bourse pour désintéresser le Trésor.

Si le titre est retrouvé par la partie qui en a déclaré la perte ou bien lorsque le délai de vingt ans exigé par la loi s'est écoulé sans que le bon adiré ait été présenté au remboursement, il est procédé à la restitution du cautionnement et la rente nominative redevient disponible entre les mains du titulaire.

Il y a lieu d'observer que les mêmes règles s'appliquent en cas de perte de Bons au porteur ou de Bons à ordre.

NOTA. — Dans le cas où le Bon a été remboursé à un tiers porteur, toutes les indications que le Trésor a pu recueillir concernant l'identité de la personne qui a touché, la date ou le lieu de paiement sont communiqués à celui qui a déclaré la perte et obtenu le remplacement.

◆ Au cours de sa dernière séance, le Conseil d'administration du *Crédit Lyonnais* a nommé comme vice-président, à Lyon, M. Joseph Gillet, en remplacement de M. Henry Bouthier, dont nous avons récemment annoncé le décès.

Marché Financier

Paris, le 2 mai 1918.

Notre marché est franchement mieux. Nos rentes sont favorablement tenues et la fermeté prédomine sur les valeurs de guerre et les cuprifères.

Parmi les derniers cours cotés nous relevons :

Au Parquet. — Au comptant : 3 %, 58,50 ; 5 %, 87,50 ; 4 %, 69,20 ; Banque de France, 5.262 ; Banque de Paris et des Pays-Bas, 935 ; Crédit Foncier, 682 ; Crédit Lyonnais, 1.060 ; Compagnie Algérienne, 1.340 ; Actions Est, 765 ; P.-L.-M., 950 ; Orléans, 1.110 ; Midi, 932 ; Nord, 1.195 ; Ouest, 716 ; Métropolitain, 414 ; Nord-Sud, 121 ; Omnibus, 405 ; Voitures à Paris, 340,50 ; Suez, 4.650 ; Thomson-Houston, 795 ; Boléo, 805 ; Penarroya, 1.180 ; Extérieure, 134,35 ; Russe 5 % 1916, 46 ; Serbe 5 % 1913 (Monopoles), 57 ; Andalous, 430 ; Saragosse, 479 ; Rio-Tinto, 1.880 ; Briansk, 145 ; Prowodnik, 165 ; Naphte, 180 ; Tréfileries du Havre, 240 ; Montbard-Aulnoye, 477 ; Etablissements Bergougnan, 1.466.

Marché en Banque. — Au comptant : Toula, 390 ; Maltzoff, 302 ; Platine, 325 ; Cape Copper, 93 ; De Beers ordinaire, 366 ; Mount-Elliott, 110 ; Spassky, 30 ; Bakou, 1.022 ; Utah, 615 ; Spies, 10 ; Chartered, 21,25 ; East Rand, 11,25 ; Rand Mines, 74,50 ; Modderfontein B, 217 ; Malacca ordinaire, 131,50 ; Financière des caoutchoucs, 207.

Marché de Londres (derniers cours). — Consolidés, 55 ./.; Emprunt 3 1/2, 87 ./.; Emprunt français, 78 ./.; South Eastern, 27 ./.; Ontario, 21 1/4 ; United Steel com, 96 ./.; Canadian Pacific, 157 ./.; Rand Mines, 2 1/2 ; De Beers, 12 5/8 ; Rio Tinto, 66 ./.

Marché de New-York (derniers cours). — Atchison Topeka, 84 ./.; Calumet, 430 ; Canadian Pacific, 138 ./.; General Electric, 142 ./.; Louisville Nash, 111 7/8 ; Southern Pacific, 82 ./.; United Steel com, 95 3/4 ; Union Pacific, 119 1/4 ; Argent en barres, 99 5/8.

L'Administrateur-Gérant : GEORGES BOURGAREL.

Paris. — Imprimerie de la Presse, 16, rue du Croissant. — Simart, imp.